Commission de la CEDEAO
Département Agriculture, Environnement et Ressources Naturelles
Direction Agriculture et Développement Rural

Projet Elevages et Pastoralisme Intégrés et Sécurisés en Afrique de l'Ouest

Note thématique de réflexion n°1

Quelles perspectives d'évolutions des contributions des systèmes d'élevage mobiles à l'économie régionale et aux chaînes de valeur de l'élevage en Afrique de l'Ouest ?

Guillaume DUTEURTRE et Christian CORNIAUX

Rapport définitif

Juin 2021

Appui financier :

AFD Agence Française de Développement

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

cirad

Opérateurs :

CILSS

Groupement
IRAM
ISSALA
LARES

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION 2

1.1 Problématique et enjeux 2

1.2 Objectifs de la note 2

1.3 La démarche méthodologique 3

2. MUTATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES EN COURS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL 4

2.1 Une place de l'élevage mobile toujours majeure dans l'économie des pays sahéliens 4

2.1.1 Les 3 facteurs structurants : croissance démographique, pauvreté et aridité 4

2.1.2 Le secteur de l'élevage en chiffres (PIB national, agricole, élevage) 4

2.1.3 La part de l'élevage mobile 5

2.2 Le commerce régional de bétail : un pilier des échanges pour la CEDEAO 6

2.2.1 Un marché régional quasi autosuffisant en dépit de la hausse de la consommation de viande 6

2.2.2 Un marché régional toujours polarisé mais des circuits qui se complexifient 7

2.2.3 Des grands circuits qui s'adaptent 9

2.2.4 A pied, en camion ou en train ? De la viande ou des animaux vivants ? Le convoyage entre modernisme et traditions. 12

2.3 Un marché des produits animaux en hausse 13

2.3.1 Un marché en croissance en dépit du faible pouvoir d'achat des ménages 13

2.3.2 Un marché de la viande en croissance, mais avec un recul de la part des viandes rouges 14

2.3.3 Une consommation de produits laitiers en hausse mais une production pastorale et agropastorale faiblement connectée au marché 15

2.3.4 La concurrence des importations 17

2.4 Les nouvelles formes de production et de commercialisation des produits pastoraux 20

2.4.1 L'émergence de nouvelles formes d'élevage 20

2.4.2 L'émergence de nouveaux transformateurs 23

2.4.3 L'émergence de nouvelles formes de distribution 25

3. SCENARIOS D'EVOLUTION A L'HORIZON 2040 26

3.1 La construction de la démarche prospective 26

3.2 Présentations des hypothèses 27

3.2.1 Hypothèses sur les évolutions de la demande (D) 27

3.2.2 Hypothèses sur les évolutions du commerce (C) 27

3.2.3 Hypothèses sur les évolutions des différents formes d'élevage (E) 29

3.3 Quels scenarii d'évolution contrastés à l'horizon 2040 ? 30

3.3.1 Scenario 1 : "LE PASTORALISME MALGRE TOUT" 31

3.3.2 Scenario 2 : "LA TRANSHUMANCE APAISEE/FACILITEE" 31

3.3.3 Scenario 3 : L'AGRO-PASTORALISME RENOVE" 32

3.3.4 Scenario 4 : "UN AGRO-BUSINESS DE L'ELEVAGE" 33

3.3.5 Scenario 5 : "VIVE LE POULET !!" 34

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 35

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE 36

ANNEXE : METHODE UTILISEE POUR LA PROSPECTIVE 38

1. Positionnement de l'approche prospective 38

2. Construction des scenarios 38

3. Déroulement de l'atelier 39

4. Liste des participants à l'atelier des 1er et 2 septembre 2020 40

1. INTRODUCTION

1.1 Problématique et enjeux

Cette note est rédigée dans le cadre du PEPISAO dont l'objectif général est de « renforcer la résilience des populations et contribuer au développement économique et social de la région ». De façon spécifique, il vise à « réduire les conflits liés au pastoralisme à travers l'amorce de la construction d'une vision régionale partagée sur les différents modes d'élevage ruminant ». En vue de la réalisation de cet objectif spécifique, la Commission de la CEDEAO, en étroite collaboration avec l'UEMOA et le CILSS, lance une réflexion prospective sur les systèmes d'élevage mobiles. Ceux-ci correspondent à 70 – 90% des effectifs du cheptel bovin et 30 – 40% de ceux des petits ruminants en Afrique de l'Ouest (Kamuanga et al., 2008). La finalité de cette réflexion est de construire des scénarii réalistes d'évolution, probable ou souhaitée, des systèmes d'élevage mobiles. Ces scénarii seront élaborés sur la base i) de la bibliographie disponible, ii) des résultats de l'étude « analyse des impacts sociaux, économiques et environnementaux des systèmes d'élevages mobiles en Afrique de l'ouest, des principaux facteurs de changement et des perspectives à long terme », en cours de réalisation dans le cadre du PEPISAO et iii) de trois notes thématiques de réflexion. Ces trois notes abordent les principaux facteurs qui influent sur les dynamiques de transformation des systèmes d'élevage en Afrique de l'Ouest. La première note, objet de la présente étude, traite des facteurs économiques. Les deux autres portent respectivement sur les facteurs environnementaux / climatiques et socio-politiques.

1.2 Objectifs de la note

L'objectif de cette note est **d'esquisser une analyse prospective** des fonctions économiques dont sont crédités les systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest, en prenant en compte les grandes tendances d'évolution de la région qui dépendent de facteurs démographiques, économiques, écologiques, socio-politiques ou socio-culturels. Il s'agit en particulier de discuter des contributions actuelles et futures des systèmes d'élevage mobiles à l'économie régionale et aux chaînes de valeur de l'élevage.

De façon spécifique, la note cherche à répondre aux questions suivantes :

a. Dans quelle mesure et à quelles conditions, les systèmes d'élevage mobiles sont-ils en capacité de renforcer leur contribution à moyen et long termes :
   - au renforcement du processus d'intégration économique régionale,
   - à la satisfaction de la demande, croissante, en protéines animales,
   - au renforcement de la résilience des communautés pastorales et des populations agricoles des zones d'accueil,
   - au renforcement ou à l'émergence de nouvelles chaines de valeur inclusives pourvoyeuses d'emplois pour les jeunes et d'autonomisation des femmes ?

b. Quelles sont les perspectives des systèmes d'élevage mobiles au regard, d'une part, de la mise en place de la Zone de libre-échange continentale (ZLECA) et, d'autre part, des tentatives de repli de certains pays sur leur territoire national ?

1.3 La démarche méthodologique

La note comporte deux parties distinctes :

a. **Une synthèse des connaissances et des données disponibles**, retraçant les tendances lourdes de la contribution économique des systèmes mobiles dans les différentes zones considérées. Cette première partie renvoie à d'autres documents sur la contribution économique des systèmes mobiles en cours d'élaboration dans le cadre de l'étude 'Analyse des impacts sociaux, économiques et environnementaux, des principaux facteurs de changement et des perspectives à long terme des systèmes d'élevages mobiles en Afrique de l'ouest' qui est en cours de réalisation ;
b. **La présentation de « scenarios partiels »** relatifs à l'évolution de cette contribution économique des systèmes mobiles. Ces « scenarios partiels » pourront être utilisés lors de l'atelier régional de prospective qui sera organisé en 2021 sous l'égide de la CEDEAO, et au cours duquel des « scenarios » plus globaux sur l'évolution des systèmes d'élevage mobile seront construits, en intégrant les dimensions économiques, sociales et écologiques de ces changements.

Le travail s'est déroulé d'août à décembre 2020 et comportait 2 étapes :

a. **L'étape bibliographique de synthèse et de mise à plat des données disponibles**. Cette étape analyse la littérature disponible, constituée d'articles scientifiques, de documents d'expertises, ou de rapports. Elle s'appuie sur les données disponibles sur FAOSTAT, en particulier les données de consommation par habitant, de prix et d'importation des différents produits pour les 15 pays de la CEDEAO (et la Mauritanie et le Tchad). Les flux internes de produits entre Etats de la sous-région seront estimés sur la base des différents rapports disponibles.
b. **L'étape de construction de « scenarios partiels »** s'est déroulée sur 2 journées d'atelier par visio-conférences. En plus des 2 consultants, une dizaine de personnes ont été invitées à participer en présentiel à la construction de ces « scenarios partiels » selon une méthode déjà testée dans le secteur élevage sur d'autres terrains (Duteurtre et al., 2018). Cet atelier s'est tenu les 1er et 2 décembre 2020. Il a bénéficié de la mobilisation de nombreux experts lors des 4èmes Entretiens Techniques du PRAPS qui se sont tenus du 19 au 23 octobre 2020. Il s'agissait d'élaborer 3 ou 4 scenarios contrastés permettant de mettre en débat les grands facteurs d'évolution, les impacts socio-économiques des différents scenarios, et de discuter des implications stratégiques et politiques.

La méthode mobilisée pour la construction de scenarios est détaillée en Annexe du présent rapport.

2. MUTATIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES EN COURS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL

2.1 Une place de l'élevage mobile toujours majeure dans l'économie des pays sahéliens

2.1.1 Les 3 facteurs structurants : croissance démographique, pauvreté et aridité

L'environnement des filières pastorales ouest-africaines est marqué par trois facteurs structurants : la croissance démographique, la pauvreté relative des producteurs et des consommateurs, et la faiblesse de la pluviométrie.

De 1960 à 2017, la population humaine de la zone a été multipliée par 4,3 entraînant la création de centres urbains et générant un essor sans précédent de la commercialisation de produits animaux. Il faut noter que dans le même temps l'effectif du cheptel bovin a été multiplié par 3,1 pour répondre, au moins partiellement, à cette demande croissante, mais aussi sous l'effet de dynamiques internes d'accumulation en capital cheptel dans les systèmes agricoles et pastoraux (Ickowicz et al., 2012). Si cette croissance démographique garantit des débouchés pour les produits animaux, elle pose en revanche en amont de la filière le problème du partage des ressources.

L'état de pauvreté relative des populations ouest-africaines est le second facteur structurant. Le PIB par habitant est de l'ordre de 1 000 US$ pour l'ensemble de la zone hors Nigéria (tableau 1). La faiblesse globale du pouvoir d'achat impose aux professionnels des filières de fournir aux consommateurs des produits animaux bon marché, tout au moins sur le marché des produits de grande consommation. Au niveau de la production, on constate un déficit chronique de trésorerie chez les éleveurs. Or, le développement de la production, notamment laitière, demande un minimum d'intensification et d'investissements.

La faible pluviométrie et l'importance de la saison sèche prévalent dans l'ensemble de la zone soudano-sahélienne, et en particulier dans les pays sahéliens. La saisonnalité de la pluviométrie oriente la majorité des producteurs vers des systèmes d'élevage mobiles, contraignants et risqués. La production laitière est de ce fait saisonnée et dispersée dans l'espace. Pour les éleveurs, la sauvegarde du bétail en fin de saison sèche et le lissage de la courbe de production de lait sur les 12 mois de l'année nécessitent l'utilisation coûteuse d'aliments concentrés ou de sous-produits agro-industriels, le stockage de fourrages naturels, ou la culture de plantes fourragères irriguées.

2.1.2 Le secteur de l'élevage en chiffres (PIB national, agricole, élevage)

Le secteur de l'élevage contribue pour 10 à 15 % du PIB dans les pays sahéliens enclavés à faibles revenus dont les économies sont majoritairement tournées vers le secteur primaire. Pour les pays côtiers de la Côte d'Ivoire au Nigéria, la part de l'élevage dans les richesses produites est beaucoup plus faible : le secteur contribue pour moins de 5% du PIB. Cependant, en raison de la taille de son cheptel, le Nigéria demeure un pays très important du secteur élevage pour l'Afrique de l'Ouest (Tableau 1).

D'un point de vue spatial, les gros troupeaux nationaux se rencontrent dans les zones sahéliennes. On note aussi une concentration de plus en plus importante dans les zones soudaniennes agro-pastorales (zones cotonnières et arachidières).

Tableau 1 : Données nationales générales

Pays	Superficie (10^3 km^2)	Population (millions)	Bovins (millions de têtes)	Petits rum. (millions de têtes)	PIB/capita (US$ courant)*	Part agric. dans PIB (**)	Par élevage dans PIB (***)
Bénin	111	11,5	2,5	2,9	842,9	22,40%	6%
Burkina Faso	274	18,9	10,0	26,8	691,4	27,80%	12 à 15%
Cape Vert	4	0,5	0,03	0,1	3 307,6	6,40%	<2%
Côte d'Ivoire	322	22,3	1,7	3,4	1 538,3	20,50%	2%
Gambie	11	2,0	0,5	0,4	399,6	16,90%	
Ghana	239	28,1	1,9	13,2	1 648,3	0,2	6%
Guinée	246	13,0	7,9	6,4	532,3	16,20%	
Guinée-Bissau	36	1,9	0,7	1,4	666,6	49,20%	13%
Libéria	111	4,7	0,0	0,7	518,4	34,20%	
Mali	1 030	17,3	12,1	45,7	874,2	22,90%	15%
Mauritanie	1 241	4,3	1,9	18,7	1 234,3	38,30%	12%
Niger	1 267	20,8	15,2	31,3	434,0	39,70%	11%
Nigeria	924	193,8	20,7	128,8	2 192,5	20,80%	<6%
Senegal	197	15,8	3,7	13,3	1 019,8	15,40%	4%
Sierra Leone	72	6,5	0,6	1,8	677,3	60,30%	
Tchad	1 280	14,4	30,6	74,7	950,2	48,60%	15%
Togo	57	7,5	0,5	6,0	634,7	41,30%	<2%
Total	**7 422**	**383,4**	**110,6**	**375,4**	**1 590,7**	**29,30%**	

Sources :

* International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, October 2016 – estim.2017

** Banque Mondiale (2017)

*** d'après Corniaux et Duteurtre (2018)

Cheptel : Base de données FAO Stat (2021)

2.1.3 La part de l'élevage mobile

En 2018, l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Tchad et la Mauritanie comptaient 77 millions de bovins, 163 millions de caprins, 104 millions d'ovins et plus de 3 millions de camélidés (FAOSTAT, 2020). Ces effectifs ont été réévalués à la hausse en 2019 comme l'indique le tableau 1 ci-dessus (FAOSTAT, 2021). Ils sont en hausse permanente depuis les années 1980 (dernier épisode de grande sècheresse) avec un taux de croissance de l'ordre de 2 à 3 % par an[1]. **Si les pratiques de sédentarisation émergent, elles restent très minoritaires.** Même si les données statistiques sont sujettes à caution, il est possible d'affirmer que **l'élevage mobile de ruminants demeure largement dominant au Sahel et plus largement en Afrique de l'Ouest**. Plusieurs dizaines de

[1] Pour le Tchad, les effectifs seraient bien supérieurs à l'évaluation de la FAO. Selon le recensement général de l'élevage de 2015, le Tchad compterait près de 25 millions de bovins, 26 d'ovins, 30 de caprins et 6 de dromadaires

millions d'éleveurs et d'agro-éleveurs dépendent plus ou moins directement de ce type d'élevage et de ses revenus.

En outre le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest repose principalement sur des échanges commerciaux de bétail entre les zones de production sahéliennes et les centres de consommation côtiers. L'élevage mobile fournit ainsi chaque année un nombre de l'ordre de 10 millions de têtes de bovins[2] destinées à l'abattage.

2.2 Le commerce régional de bétail : un pilier des échanges pour la CEDEAO

Au cours des 50 dernières années, la production de viande de ruminants en Afrique de l'Ouest a plus que triplé pour atteindre 2 millions de tonnes. Aujourd'hui, c'est l'élevage local qui fournit 99% de la viande rouge consommée (FAO, 2020). Cet essor des productions pastorales a permis à la consommation per capita de viande rouge de se maintenir à environ 7 kg/hab/an. Et les importations de viande rouge extra-africaines sont restées à un niveau très modéré (FAO, 2020). Les circuits commerciaux en place ont permis d'approvisionner les grands centres urbains de la sous-région à partir des zones pastorales et agro-pastorales de l'intérieur (Richard et al., 2019).

2.2.1 Un marché régional quasi autosuffisant en dépit de la hausse de la consommation de viande

Les importations de viandes rouges[3] sont stables et très faibles comparativement aux importations de poulets qui ont explosé depuis la fin des années 1990. Pourtant la consommation de viandes rouges a augmenté rapidement, au rythme de la croissance démographique (cf chapitre 3).

[2] Pour un cheptel de l'ordre de 80 millions de têtes (hors Tchad) et pour un taux d'exploitation de l'ordre de 12 %.

[3] Les viandes rouges sont les viandes issues de ruminants (dans la zone : bœuf, mouton, chèvre, dromadaire).

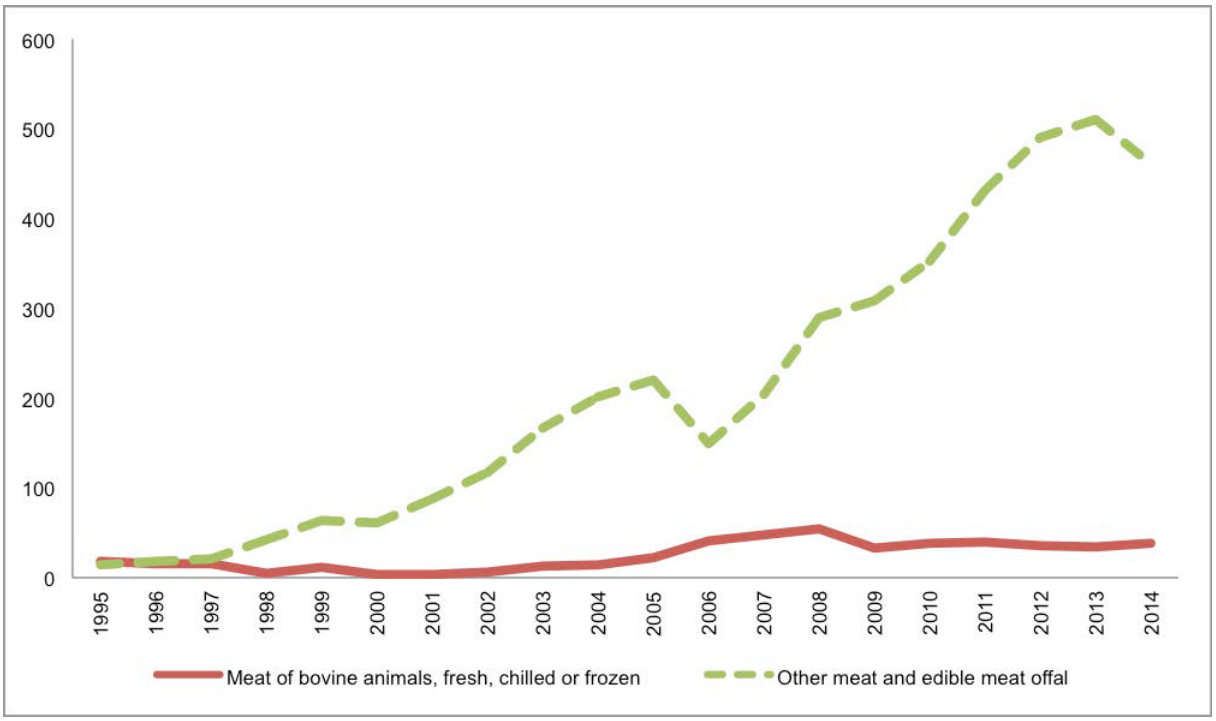

Figure 1 : Evolution des importations de viande en zone CEDEAO (en millions de $US, de 1995 à 2014). Source: http://unctadstat.unctad.org/

Au cours de ces trois dernières décennies, en l'absence de grandes sécheresses qui avaient décimé les troupeaux dans les années 1970 et 1980, les pasteurs et les agro-pasteurs, pratiquant l'élevage mobile, ont su répondre à la forte demande. Le déficit des pays côtiers continue d'être comblé par la production de pays sahéliens enclavés et les importations en provenance du marché international.

2.2.2 Un marché régional toujours polarisé mais des circuits qui se complexifient

En Afrique de l'Ouest, l'exportation du bétail des pays sahéliens vers les pays du Golfe de Guinée est ancienne (Corniaux et al, 2012). Elle emprunte 3 principaux corridors (Guibert et al., 2009; Richard et al, 2019) ou « bassins d'échanges » (Kamuanga et al. 2008). (i) Le « couloir oriental » relie le Niger et le Tchad aux grandes métropoles du Bénin, du Togo, et, surtout, du Nigeria. Ce couloir est très lié aux importations d'Afrique Centrale, issues notamment du Cameroun, mais aussi du Soudan et de la RCA. (ii) Le « couloir central Ouest-Africain » relie le Burkina Faso et le Mali aux grands centres urbains du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Enfin, (iii) le « couloir occidental » relie le Mali, la Mauritanie et l'intérieur du Sénégal et de la Guinée aux pays de la façade Ouest (Carte 1).

Le Niger et le Mali exportent chacun entre 200 000 et 250 000 bovins par an vers leurs voisins du Sud (Corniaux et al, 2014). Au Mali, la valeur des exportations de bétail sur pied a été estimée à 111 millions de US$ en 2013. Les quantités exportées par la Mauritanie et le Burkina Faso sont plus proches des 150 000 bovins par an. Les flux de petits ruminants sont eux aussi importants. On évaluait au début des années 2000 les importations régionales de chèvres et de moutons par la Côte d'Ivoire et le Sénégal respectivement à 3 865 et à 3 968 tonnes/an. Les ventes de moutons sont particulièrement importantes à l'occasion de la fête de la Tabaski.

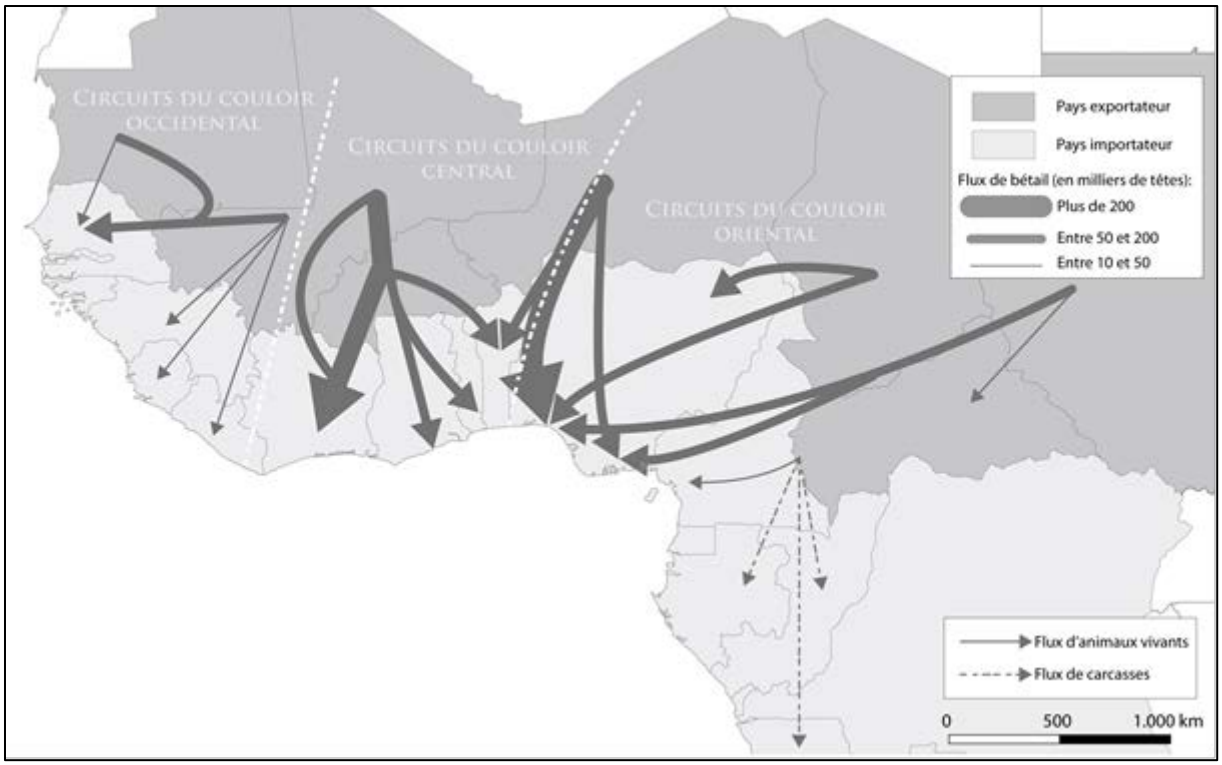

Carte 1 : Les circuits de commercialisation en Afrique de l'Ouest et du Centre (Cesaro, 2010)

Avec près de 200 millions de consommateurs, le Nigeria représente un marché de poids dans cette région. La FAO estimait à près de 900 000 tonnes le marché des viandes rouges dans ce pays pour l'année 2013. Plus de 400 000 têtes de bovins en provenance des pays sahéliens approvisionneraient chaque année le marché nigérian (FAOSTAT, 2020). La récente décision politique d'interdire les importations de viande rouge au Nigeria serait d'ailleurs un acte majeur pour la vigueur de ces échanges commerciaux, si elle n'était pas couplée à des incertitudes sur la libre mobilité des troupeaux pastoraux.

En réalité, la simplification à trois principaux « corridors » (ou « bassins d'échanges ») masque la complexité et la vitalité des circuits commerciaux. Les grandes pistes à bétail sont en effet maillées en un grand réseau modulable et adaptable aux différentes crises, contraintes et opportunités affectant le commerce du bétail (cf 2.3). Si la position des grands marchés terminaux a peu évolué depuis des décennies, la mise en place de « nouveaux » marchés relais, notamment au nord des pays côtiers, donne de la souplesse aux échanges marchands régionaux du bétail. Ces « nouveaux » marchés relais s'appuient le plus souvent sur des marchés déjà existants dont le rôle est renforcé par des équipements nouveaux. De plus, les circuits commerciaux se confondent souvent avec les circuits de transhumance, dans les pays sahéliens et dans les zones frontalières (carte 2).

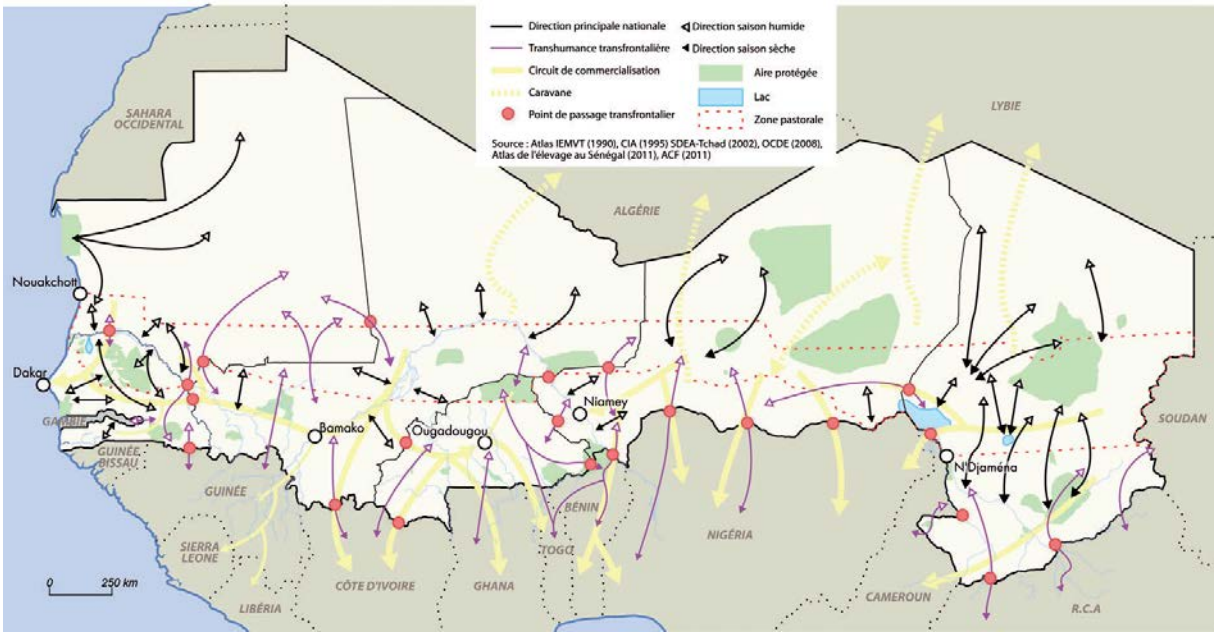

Carte 2 : Des circuits commerciaux connectés aux circuits de transhumances (Touré, 2012)

2.2.3 Des grands circuits qui s'adaptent

Le commerce du bétail pastoral et agropastoral se fait sur de très longues distances, (plusieurs centaines de km) reliant les zones sahéliennes les plus enclavées aux capitales des pays côtiers. La commercialisation du bétail repose sur un réseau de marchés dispersés dans l'espace mais étroitement imbriqués entre eux. Leur niveau d'équipement varie selon leur positionnement dans le convoyage des animaux (carte 3). Les marchés équipés en quai d'embarquement fonctionnel sont stratégiques. Ces dernières années, plusieurs marchés transfrontaliers en ont été pourvus, ce qui donne plus de latitude aux commerçants pour les solutions de transport par camion.

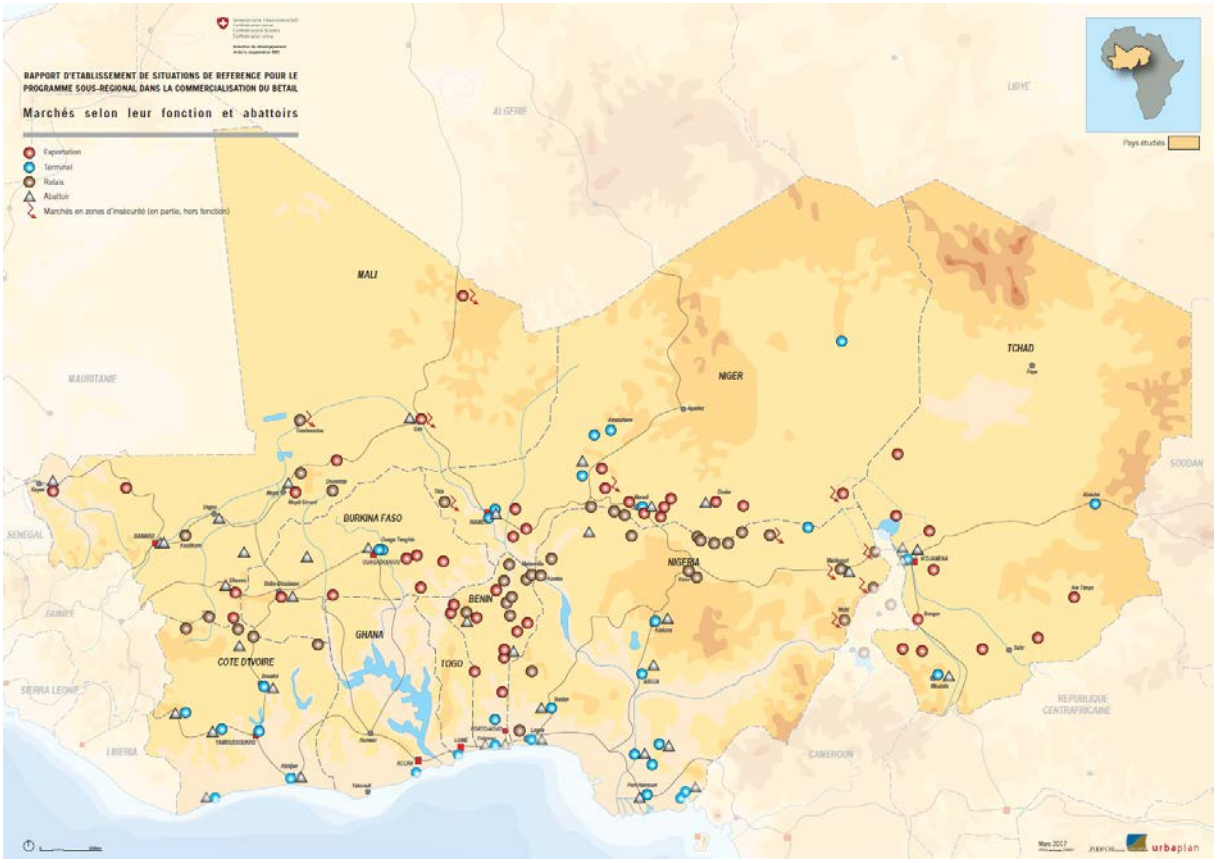

Carte 3 : Les principaux marchés et abattoirs en Afrique de l'Ouest (Pacbao, 2017)

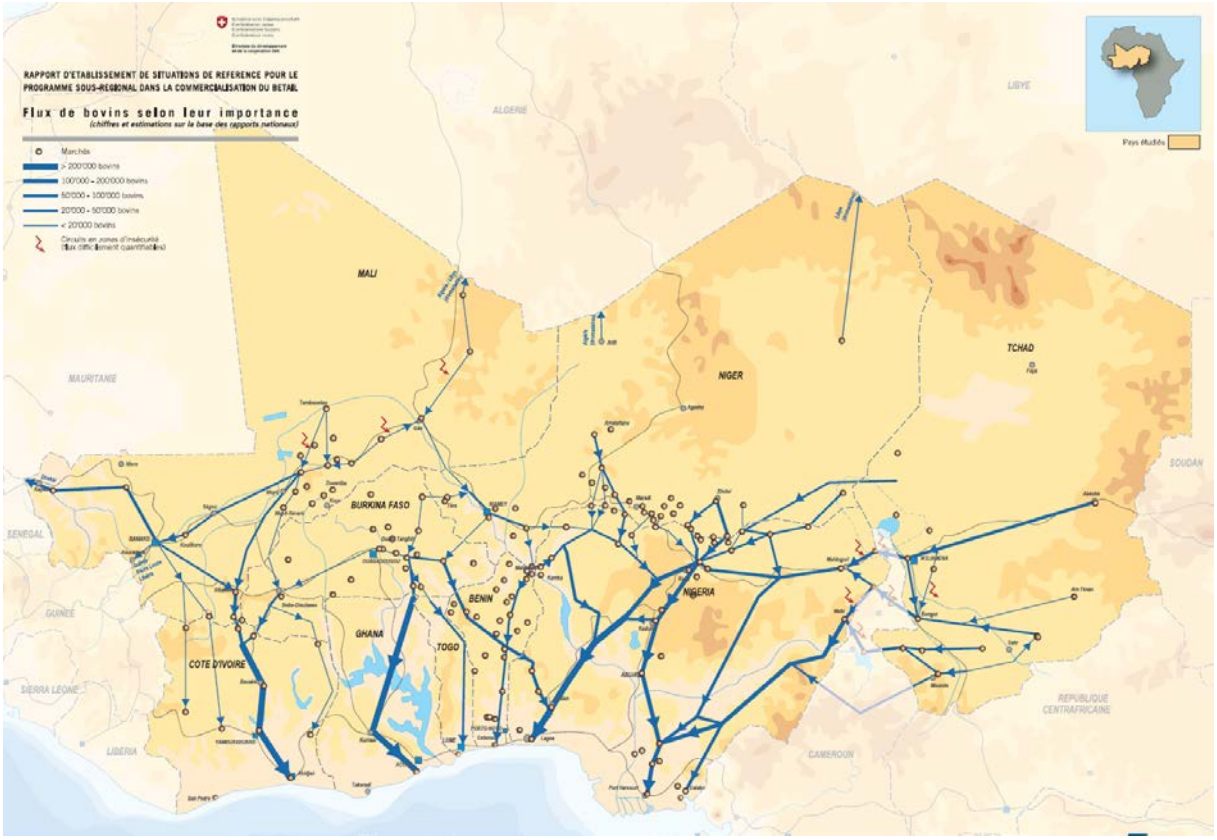

Carte 4 : Flux de bovins en Afrique de l'Ouest (Pacbao, 2017)

Ces nouveaux équipements marchands ou leur réhabilitation montrent les capacités d'adaptation de la filière bétail face au défi de convoyer toujours plus d'animaux alors que les risques ou les crises se sont multipliés ces dernières années. Les restrictions sur la mobilité, les changements climatiques (augmentation des chocs extrêmes), les crises économiques (fluctuations sur le taux de change entre les monnaies de la zone CEDEAO), les crises sanitaires (Ebola, Covid19), les crises politiques (coups d'état au Mali, au Burkina, en Côte d'Ivoire) et désormais la crise sécuritaire sont autant d'obstacles contraignants pour la filière. Pourtant elle reste opérationnelle et très performante par son dynamisme et sa capacité à trouver et à sécuriser de nouvelles voies de convoyage (carte 4). Aucun marché terminal n'a connu un déficit flagrant au cours des 20 dernières années[4]. Au fond, la force du commerce du bétail réside dans le maillage des routes (à pieds, en camions ou en train) reliant les zones de production des pays sahéliens comme des pays côtiers aux zones de consommation (notamment des capitales).

La performance est d'autant plus remarquable que les prix aux consommateurs demeurent relativement faibles. Les marges commerciales apparaissent fortement influencées par le prix de la viande. Or, le prix au détail est un déterminant important du choix des consommateurs, en raison de leur faible pouvoir d'achat. De fait, le prix au détail de la viande bovine à l'étal du boucher n'excède pas 2 000 à 2 500 Fcfa (3 à 4 €) le kg en Afrique du Centre et de l'Ouest. Ce prix a peu évolué depuis les années 1990. En parallèle du renchérissement du coût du transport, les opérateurs de la filière bétail ont dû et su avec le temps serrer leurs marges afin de garantir l'efficacité de la filière. Okike (2004) souligne par exemple qu'en Afrique de l'Ouest les acteurs de la filière – les producteurs mais aussi et surtout les commerçants – ont réduit leurs marges bénéficiaires pour maintenir un prix acceptable à la consommation. D'ailleurs, la plupart des travaux de terrain soulignent la bonne répartition des marges au sein de la filière (tab 2 et 3), pour les bovins comme pour les petits ruminants. Thébaud et Corniaux (2011) estiment que le taux de multiplication du prix entre le producteur et le consommateur en Afrique de l'Ouest se situe entre 1.5 et 2.3 seulement alors qu'il est de l'ordre de 5 à 8 en Europe.

Tableau 2 : Formation des prix de petits ruminants au Burkina Faso

Catégories d'acteurs	Prix de référence ovin (CFA)	Marge (%)	Prix de référence caprin (FCFA)	Marge (%)
Producteur	100	-	100	-
Collecteur	109	09	115	15
Commerçant	124	14	133,3	16
Transformateurs	127,6	03	139,3	05
Détaillant	144	13	160	15
Consommateur	162,3	13	175	09

Source : ILRI, 2014.

[4] Le marché terminal de Fada NGourma, au sud-est du Burkina Faso, a connu une baisse sensible de son activité depuis 2019 et la détérioration des conditions sécuritaires. La crise et les restrictions de mobilité liées à la Covid19 n'ont pas amélioré la situation (APESS, 2020)

Tableau 3 : Répartition des revenus par type d'acteurs entre les stades collecte et boucherie sur le circuit Moshodi (Tchad) – Lagos (Nigeria)

	FCFA	Naira	% valeur finale
Valorisation de l'animal stade boucherie à Lagos	381 699	75 584	100%
Prix achat animal stade éleveur	185 000	36 634	48%
Revenus autres acteurs	90 288	17 879	24%
Etat : Taxes officielles	21 912	4 339	6%
Agents de l'Etat : Taxes informelles	16 519	3 271	4%
Salaires et rémunérations	32 369	6 410	8%
Charges directes Achat aliments, transport	19 489	3 859	5%
Marge commerçants	106 411	21 071	28%
Collecte – Maïduguri	49 931	9 887	13%
Maïduguri – Lagos	48 632	9 630	13%
Boucherie	7 848	1 554	2%

Source : Guibert et al. (2009)

2.2.4 A pied, en camion ou en train ? De la viande ou des animaux vivants ? Le convoyage entre modernisme et traditions.

La problématique du convoyage des animaux ou de la viande est récurrente en Afrique de l'Ouest. Faut-il convoyer à pieds, en camions ou en train ? Faut-il abattre dans les pays sahéliens et transporter de la viande dans les capitales côtières ?

Face à des conditions de mobilité de plus en plus contraignantes au fur et à mesure de la descente vers le sud, le convoyage à pieds, mode traditionnel d'envoi de la viande bovine vers la Côte, est remis en question par les politiques qui lui opposent la rapidité du transport par camion des animaux vivants et, depuis quelques années, l'intérêt de revenir même à l'acheminement de viande par camions réfrigérés. Pourtant, en dépit des multiples entraves dont il doit s'accommoder, le convoyage à pied reste une pratique dynamique, parce que très efficace sur les plans zootechnique et économique (Corniaux et al, 2012). Privilégiant des lots d'animaux encore jeunes, ce type de convoyage leur permet en effet de compléter leur croissance et d'engraisser en chemin. Comme alternative, le transport en camions, plus rapide, est aujourd'hui largement privilégié (carte 5). Mais les capacités de transport par la route restent limitées par l'état des infrastructures (même constat pour le train) et la disponibilité réduite de camions. Il en résulte des coûts de transport élevés qui doivent aussi intégrer des frais additionnels liés aux tracasseries routières. En outre, le convoyage d'animaux des pays sahéliens vers les capitales côtières est généralement un couplage entre les deux modes de transport, ce qui devrait en soi nuancer les discours des partisans des deux options.

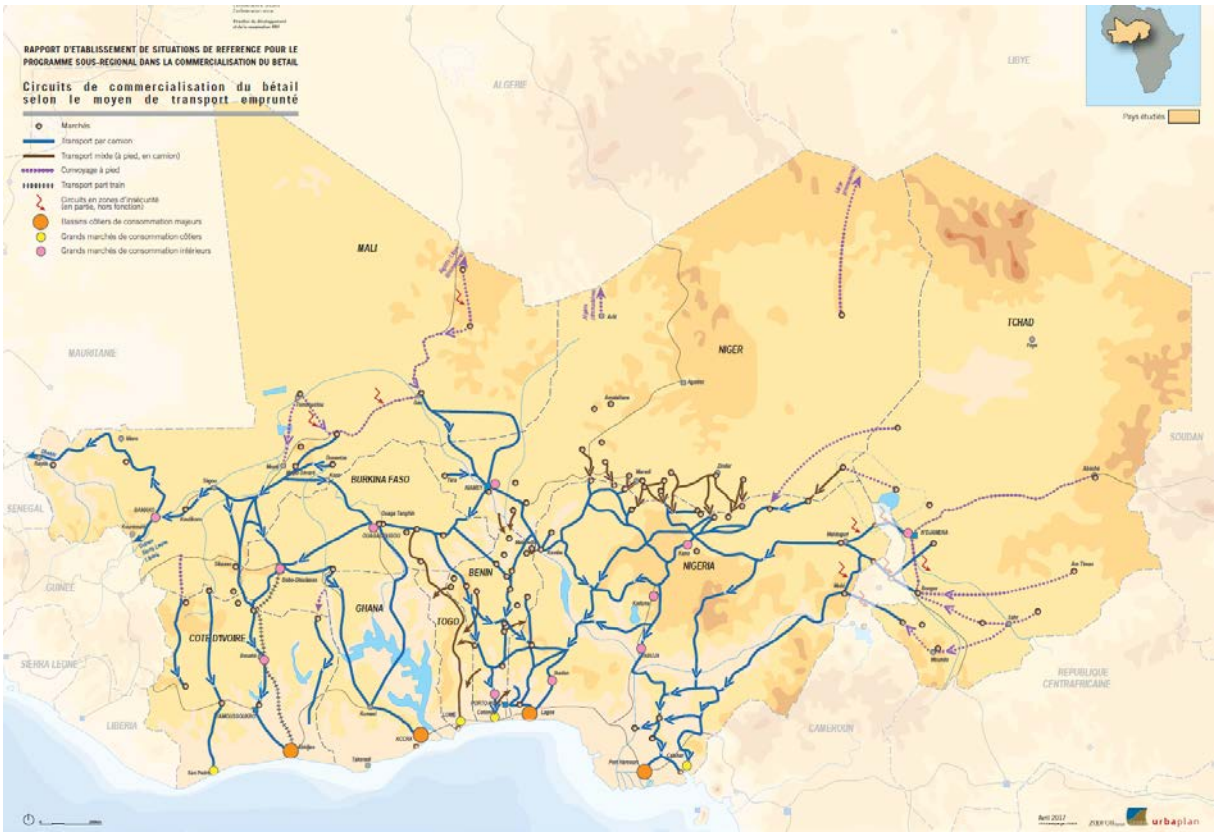

Carte 5 : Convoyage du bétail en Afrique de l'Ouest (Pacbao, 2017)

L'injonction de mettre en place des abattoirs frigorifiques dans les pays sahéliens est également controversée. A la création d'emplois spécialisés bien rémunérés, on objecte la disparition possible d'une multitude de petits métiers ; à l'ajout de valeur ajoutée dans les pays sahéliens, on objecte la perte de cette valeur ajoutée dans les abattoirs côtiers ainsi que le coût et le risque du transport dans des camions réfrigérés. Quoiqu'il en soit, il est aujourd'hui indéniable que la part du commerce de viande réfrigérée est infime comparée à celle du commerce d'animaux vivants.

L'attention portée à l'avenir par les institutions nationales et sous-régionales à la problématique du convoyage à pieds du bétail entre le Sahel et la Côte sera donc déterminante pour l'avenir de la compétitivité de la filière viande sahélienne dans un contexte de forte hausse de la demande urbaine, de faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs et de concurrence des autres sources de protéines animales (poisson, poulet, porc, viande rouge importée).

2.3 Un marché des produits animaux en hausse

2.3.1 Un marché en croissance en dépit du faible pouvoir d'achat des ménages

La croissance démographique constitue un levier puissant des dynamiques de consommation observées en Afrique de l'Ouest (Cf 1.1.), notamment en zone urbaine (fig 2). La population urbaine est désormais majoritaire dans les pays côtiers.

Figure 2 : Evolution de la population urbaine et rurale de 1950 à 2017 de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad (en millions d'habitants)

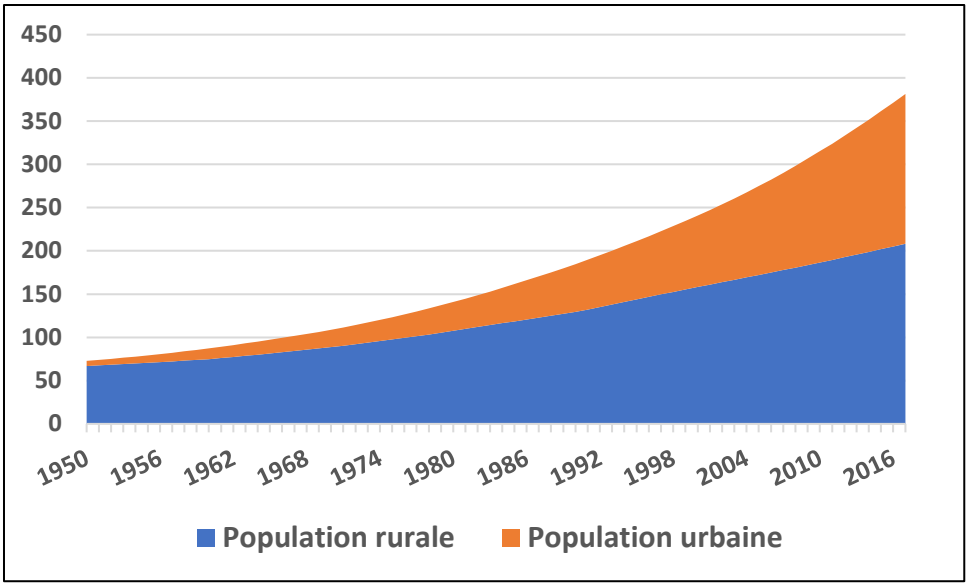

Le marché ouest-africain est ainsi dominé par une population relativement jeune et de plus en plus urbanisée. Par ailleurs, cette population dispose en moyenne d'un très faible pouvoir d'achat (Cf 1.1.). Mais cette situation est en train de changer ; on assiste dans la plupart des pays à une augmentation du pouvoir d'achat. D'un point de vue global, le PIB, c'est-à-dire la richesse créée par les économies ouest-africaines, a augmenté en moyenne de 5,1%/an entre 2000 et 2015. Cette augmentation a été supérieure à celle du PIB des autres régions en dehors de l'Asie du Sud-Est. Les évolutions ont été très variables selon les pays, avec des écarts importants. Les produits animaux sont à haute valeur marchande. Leur consommation augmente avec le niveau de vie, et ceci dans presque tous les contextes (Delgado et al., 1999 ; Bricas et al., 2016). Mais de nombreux autres facteurs entrent aussi en jeu, qui sont liés aux cultures alimentaires locales, aux formes sociales de consommation, et à leurs évolutions dans un contexte de plus en plus urbanisé et ouvert sur les échanges internationaux.

La croissance du PIB par habitant, couplée à l'urbanisation, entraîne l'apparition d'une « classe moyenne ». Avec la croissance démographique, il résulte de ce contexte que les quantités de produits animaux consommées en Afrique de l'Ouest, bien qu'assez faibles, sont en forte croissance.

2.3.2 Un marché de la viande en croissance, mais avec un recul de la part des viandes rouges

En cumulé, le disponible total[5] en viande en Afrique de l'Ouest est passé entre 1963 et 2013 de 2,2 à 9,6 millions de tonnes. Cet essor du marché des viandes ouest-africain a reposé en grande partie sur la croissance démographique, mais aussi sur l'augmentation de la consommation par habitant. La consommation *per capita* de viande est passée en un demi-siècle de 12 kg/an à 14 kg/an par habitant (Figure 3).

[5] Le « disponible alimentaire » est estimé par la FAO pour chaque pays et pour chaque produit sur la base des données de production, importations, d'exportations et de variation de stocks. On différencie le « disponible total » (en tonnes/an) et le « disponible par habitant », aussi appelé « consommation apparente » (en kg/hab/an).

La croissance de ce marché a surtout bénéficié aux viandes blanches, dont la consommation apparente est passée de 1,63 à 5,42 kg/habitant et par an. C'est notamment la viande de volaille qui a connu la plus grosse envolée.

Au contraire, la part des viandes rouges a diminué. Bien sûr, le disponible total en viande de ruminants a augmenté, en lien avec l'augmentation rapide des cheptels. Ce disponible est passé de 2 à près de 6 millions de tonnes. Mais la consommation apparente par habitant a sensiblement diminué. Elle est passée de 8,3 kg/habitant/an à 6,8 kg/habitant/an au cours des cinquante dernières années. Alors qu'au début des années 1960, la viande de ruminants comptait pour 67% du disponible en viande en Afrique de l'Ouest, elle ne contribuait plus en 2013 que pour 49% du total. Bien sûr, ces chiffres globaux cachent de grandes disparités entre pays (fig 3).

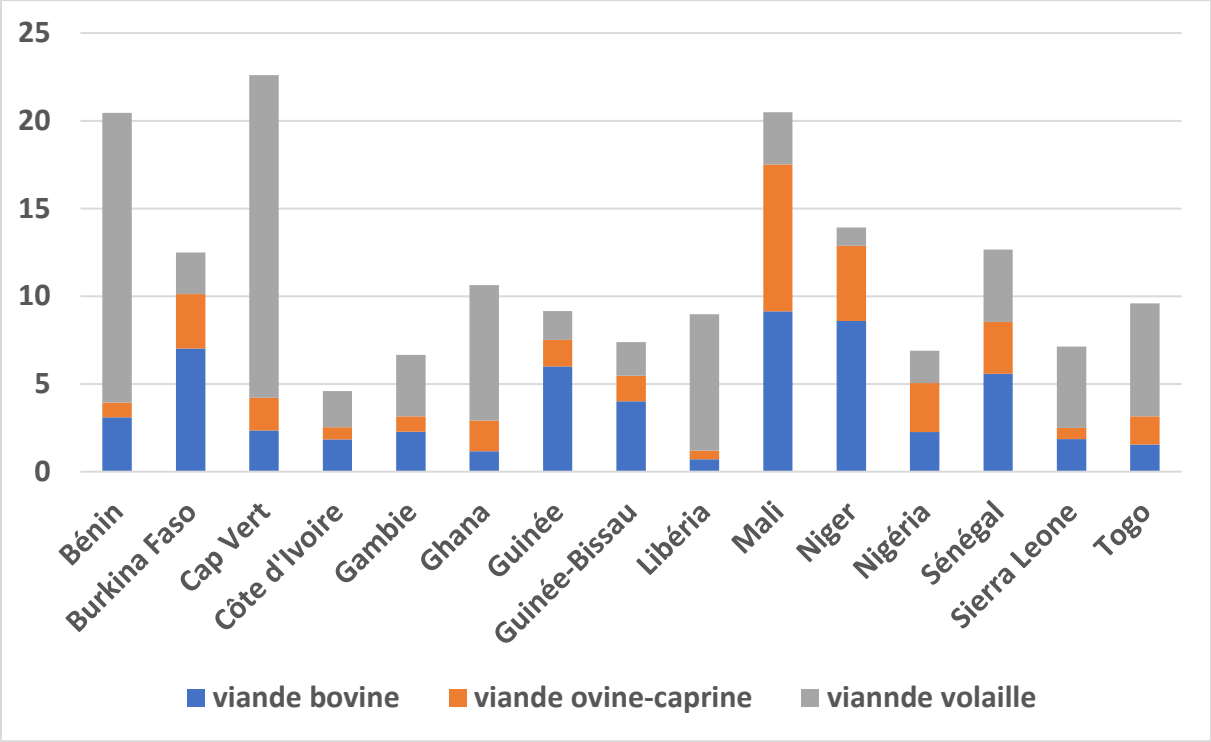

Figure 3 : Part des différentes viandes dans la consommation apparente (en kg/an/habitant) - D'après FAOSTAT, 2020.

2.3.3 Une consommation de produits laitiers en hausse mais une production pastorale et agropastorale faiblement connectée au marché

Compte-tenu de leurs effectifs animaux (toutes espèces confondues), il apparaît que le Mali, le Tchad, le Niger, la Mauritanie et le Nigéria sont potentiellement les plus grands producteurs de lait dans la zone (fig 4). Pour le lait de vache uniquement, ces pays produiraient de 300 à 500 millions de litres de lait par an. Le Sénégal, la Guinée, le Burkina Faso et le Bénin sont dans une situation intermédiaire avec une production totale de lait comprise entre 150 et 200 millions de litres de lait de vache. Les autres pays produisent moins de 100 millions de litres par an. Les productions du Sierra Léone et de la Guinée Bissau semblent surestimées compte-tenu de leurs effectifs et des modes de conduite des vaches laitières.

Figure 4 : Production de lait trait en Afrique de l'Ouest et au Tchad en 2016 (en millions de litres)

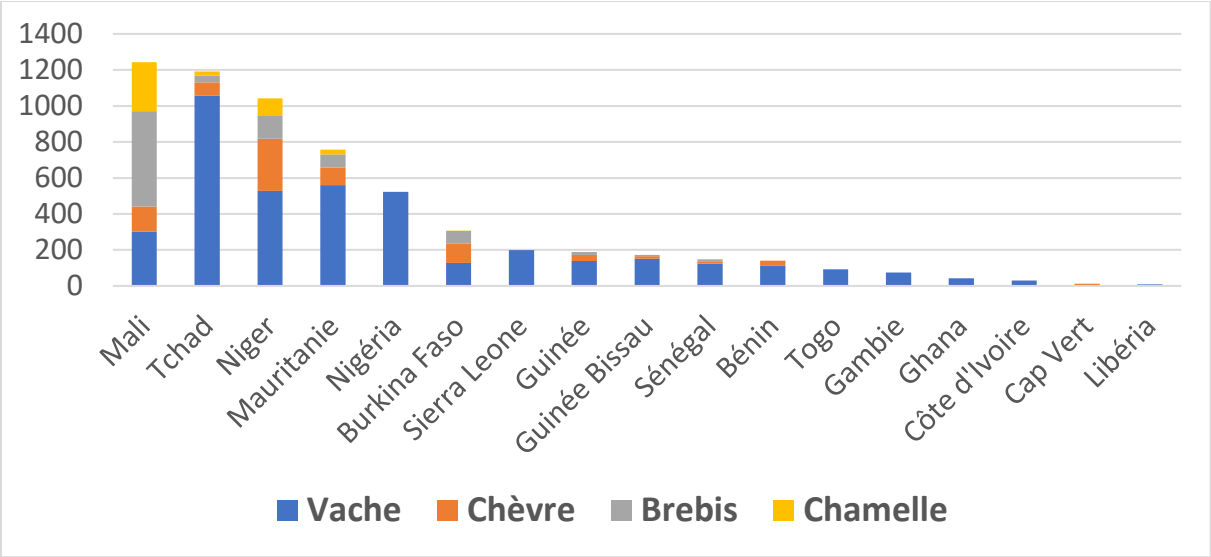

source : FAOSTAT 2018.

Notons qu'en Afrique de l'Ouest et au Tchad la population humaine a été multipliée par 4.3 de 1961 à 2017 (89.6 millions à 385) alors que dans le même temps, les effectifs bovins n'ont été multipliés que par 3.1 (26.2 millions à 81.8). L'intensification laitière étant faible, cela laisse augurer un renforcement des importations à l'avenir. C'est ce que montre la figure 5. A l'échelle de la CEDEAO, la consommation totale de lait augmente mais la demande augmente plus vite que la production. Dès lors, la part des importations de produits laitiers augmente. En outre, ce sont d'abord ces importations, notamment de poudre de lait (cf 3.4.) qui entrent dans le circuit formel et marchand (Corniaux et al, 2018). Moins de 5 % du lait produit est collecté par les laiteries (tab 4). Ce chiffre est certes en hausse avec les efforts fournis depuis 20 ans dans la collecte du lait, en particulier dans les pays sahéliens (cf 4.2.). Mais le chemin est encore long pour prendre une place plus importante. La filière laitière est bien loin de l'autosuffisance de la filière viandes rouges.

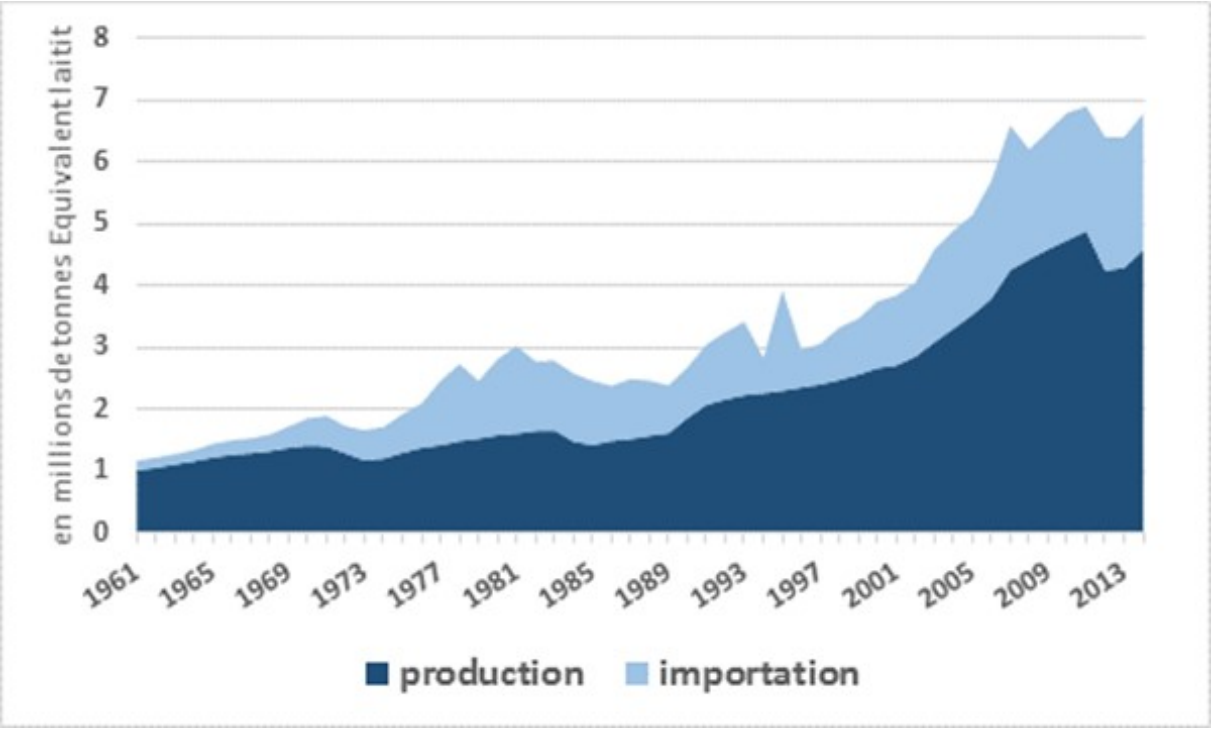

Figure 5 : Evolution de la production et des importations de lait de vache en Afrique de l'Ouest (d'après FAOSTAT 2017)

Tableau 4 : Estimation de la part du lait de vache collecté par les laiteries au Nigeria, au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal (2017)

Pays	Production totale de lait de vache (millions de l/an)	Collecte par les laiteries (millions de l/an)	Part du lait collecté dans la production totale
Nigeria	607	6	1,0%
Burkina Faso	129	4	3,1%
Mauritanie	365	21	5,8%
Sénégal	180	14	7,8%

D'après FAOSTAT (2018), Nigerian Dairy Development Programme (2017)

2.3.4 La concurrence des importations

A l'instar de la plupart des pays africains, les politiques d'intégration régionale et de libéralisation du commerce international ont encouragé la baisse des droits de douanes en zone CEDEAO. L'intégration économique au sein de grands ensembles régionaux a notamment abouti à l'élaboration de « Tarifs Extérieurs Communs » (TEC) prévoyant la convergence progressive entre pays des droits de douane. La CEDEAO a ainsi défini 5 catégories de produits dont les **tarifs douaniers à l'importation ont été fixés à des niveaux très bas, de manière à favoriser les échanges internationaux**. Cette harmonisation progressive permet aussi la mise en œuvre de zones de libre-échange internes au sein de l'union douanière.

Tableau 5 : Niveaux du TEC (tarif extérieur commun) pour les produits animaux (cas de la CEDEAO – règlement 2017)

	Catégorie	Niveau du TEC
Animaux sur pied et produits carnés		
Animaux sur pied (reproducteurs)	1	5%
Animaux sur pied (autres que reproducteurs)	2	10%
Lard et jambon, viande séchée	3	20%
Viandes et abats issus d'espèces non conventionnelles	3	20%
Viandes et abats issus de bovins, porcins, petits rum., volailles	4	35%
Produits laitiers		
Lait et crème de lait en poudre (vente en pharmacie)	1	5%
Lait et crème de lait en poudre (emballages de + de 25 kg)	1	5%
Lait concentré - de 1,5% m.g.	1	5%
Huile de beurre et matières grasses de beurre industrielles	1	5%
Lait et crème de lait en poudre (emballage de - de 25 kg)	2	10%
Lait concentré + de 1,5% m.g. (emballage de + de 25 kg)	2	10%
Lait concentré + de 1,5% m.g. (emballage de - de 25 kg)	3	20%
Lait et crème de lait (non concentré, non additionné de sucre)	3	20%
Beurres et fromages	3	20%
Yaourts	4	35%

Source : TEC CEDEAO 2017 Version Sydam World Libelle révisé (site web des douanes CI)

Ces politiques visent à favoriser les importations pour répondre à la demande urbaine. Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest illustrent cette tendance, comme par exemple la Côte d'Ivoire. En 2011, le pays importait 83% de ses besoins en lait et produits laitiers, 58% en viande bovine, 32% en viande de petits ruminants et 46% en viande porcine. Les importations en viande avicole, elles, ont été ralenties depuis 2005 par des mesures de limitation des importations, afin d'accompagner l'émergence d'une filière locale. C'est aussi le cas pour **le Nigeria qui interdit l'importation de viande rouge extra-africaine ou non certifiée, mesure éminemment importante pour l'ensemble de la filière ouest-africaine compte-tenu du poids de ce pays dans les échanges. Si la zone CEDEAO importe très peu de viandes rouge en 2020** (fig 1, 6 et 7), **cette mesure fondamentale montre que les acteurs de la filière doivent rester très attentifs à la menace d'importations futures**. Le marché mondial offre aujourd'hui de nombreuses possibilités avec les marchés d'exportation d'Australie, d'Inde et des pays d'Amérique

du Sud. C'est ainsi que les importations de viande de buffle (origine indienne) au Sénégal et plus largement les importations d'abats bovins ont progressé cette dernière décennie (Duteurtre in Richard 2019). Mais **la menace vient d'abord de la concurrence des viandes blanches importées** telles que le **poulet** dont le niveau de consommation continue d'augmenter, en raison notamment de prix bas et d'un réseau de distribution adapté (cf 2.2.).

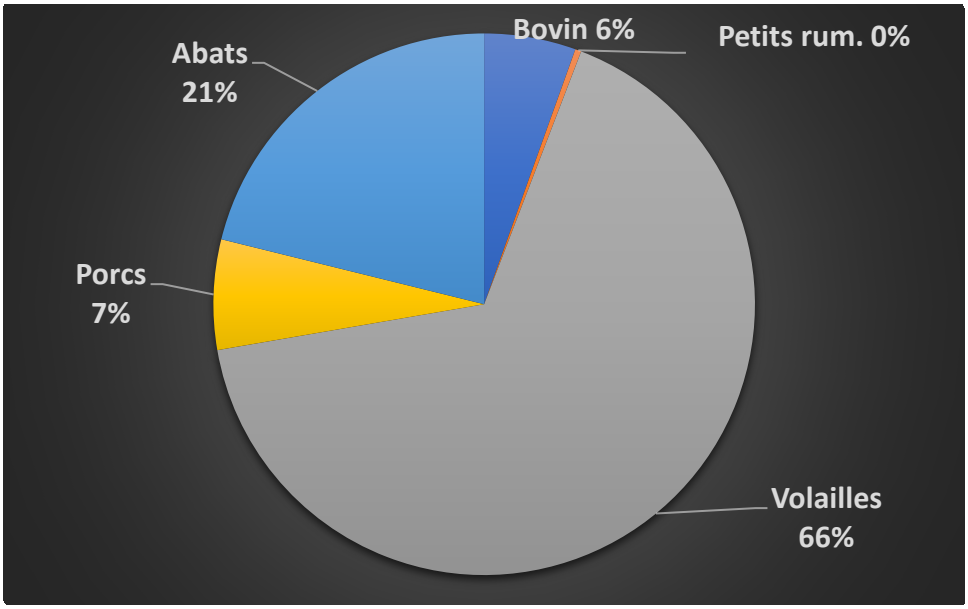

Figure 6 : Part des différentes viandes dans les importations de viandes en Afrique de l'Ouest (2019) - Source : FAOSTAT

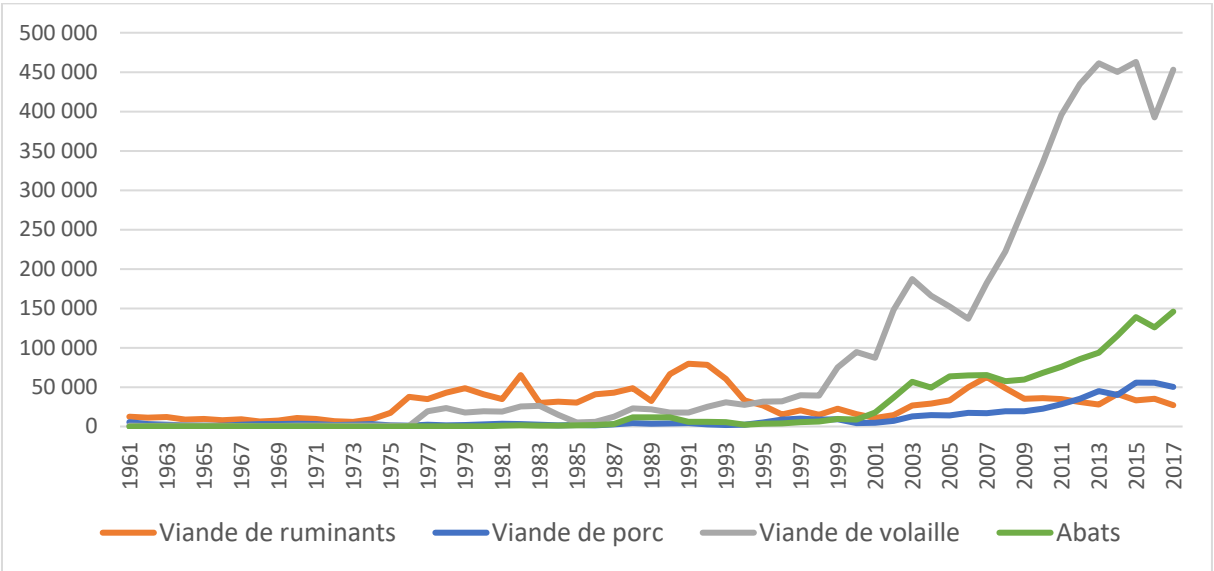

Figure 7 : Importations en tonnes de viandes et abats dans les pays de la CEDEAO (d'après FAOSTAT 2020).

Si les importations ne sont encore qu'une menace pour la filière viande rouge, elles sont une réalité qui impacte déjà la filière laitière. Tous les pays d'Afrique de l'Ouest sont déficitaires en lait et produits laitiers. En 2016, le montant des importations a atteint 470 milliards de Francs CFA

(Corniaux et al, 2018). Le Nigéria représente à lui seul près de 50 % de cette somme. Avec des dépenses annuelles de l'ordre de 50 milliards de Fcfa, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Ghana et la Mauritanie apparaissent comme de gros importateurs, ce qui est bien sûr facilité par leurs installations portuaires. Les pays sahéliens enclavés que sont le Mali, le Burkina et le Niger, importent aussi de grandes quantités de produits laitiers, mais la production laitière reste plus importante en quantité comparativement aux importations. Les importations y couvrent d'abord les besoins des urbains et la part commerciale du lait consommé. Les importations sont en hausse dans tous les pays depuis des décennies et se sont accélérées au cours des années 2000 (fig 5). Elles ont surtout évolué vers une importation essentiellement de poudres de lait, et plus particulièrement de poudre de lait écrémée ré-engraissée en matières grasses végétales (huile de palme généralement). Cette matière première bon marché s'est substituée à la poudre de lait entier et entre en concurrence directe avec le lait local issu majoritairement des élevages pastoraux et agro-pastoraux.

2.4 Les nouvelles formes de production et de commercialisation des produits pastoraux

2.4.1 L'émergence de nouvelles formes d'élevage

Le défi est d'ampleur : satisfaire la hausse de la demande en produits animaux dans un contexte de réduction des parcours, de leurs ressources ou de leur accès. Une solution est l'importation de ces produits mais elle est bien entendu peu satisfaisante sur le plan économique (balance commerciale, autonomie) et sociale (emploi). Il faut donc **produire plus avec autant d'animaux, autrement dit intensifier les systèmes et les pratiques d'élevage**.

Ainsi l'élevage mobile se sédentarise progressivement. Cette évolution est relativement lente. Elle est aussi ponctuelle. Elle concerne les noyaux laitiers autour des laiteries, des centres urbains ou le long des axes routiers. Elle concerne également les ateliers d'embouche de bovins et d'ovins autour des villes, des abattoirs ou au moment de la Tabaski. Dans le système agro-pastoral, particulièrement dynamique ces 20 dernières années, la mobilité des troupeaux est également réduite et compensée par une intégration agriculture-élevage parfois remarquable.

Certaines évolutions sont plus radicales. C'est le cas de la mise en place de **fermes laitières**. L'émergence de fermes laitières spécialisées en zone périurbaine constitue le deuxième élément important des évolutions du secteur laitier en Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'une dynamique relativement ancienne, mais qui s'est accélérée depuis une vingtaine d'années. Autour des capitales et à l'intérieur des quartiers urbains on assiste au développement d'élevages laitiers d'un type nouveau. Il s'agit essentiellement d'étables urbaines ou de fermes laitières. Les étables urbaines sont des unités de production généralement sommaires, installées de manière précaire dans les interstices du tissu urbain ; les fermes laitières sont des unités beaucoup plus intensifiées, orientées vers la production de lait frais. Entre ces deux types d'élevages laitiers, on trouve un continuum d'exploitations plus ou moins intensifiées et plus ou moins bien insérées dans leur environnement. Les fermes laitières urbaines et périurbaines présentent des profils souvent très différents de ceux des exploitations agropastorales. Elles se caractérisent par une maîtrise des techniques de production modernes ou intensives. Ces producteurs utilisent en particulier, partiellement ou exclusivement, des vaches de races importées (Holstein, Montbéliardes, Brunes des Alpes, etc.) ou métisses, nécessitant l'utilisation soutenue et coûteuse d'intrants alimentaires et vétérinaires. Ces éleveurs s'appuient sur des niveaux d'investissement beaucoup plus importants que ceux mobilisés par les exploitations agropastorales. En plus de l'élevage laitier, ces exploitations pratiquent aussi parfois l'embouche bovine, l'élevage avicole, ou l'horticulture. Il s'agit souvent d'investisseurs d'origine urbaine que l'on qualifie aussi de « nouveaux éleveurs » : fonctionnaires, vétérinaires privés, commerçants, retraités (Duteurtre, 2007).

Ces « nouveaux éleveurs » sont particulièrement ciblés par les programmes étatiques de promotion de l'intensification laitière ou, désormais, par les laiteries industrielles. L'opération d'importation de plus de 1 000 génisses au Sénégal en 2017 illustre parfaitement cette tendance. Elle a essentiellement touché des producteurs intensifiés des Niayes, à proximité de Dakar et de Thiès, que Siagro (Kirène / Candia) souhaite collecter à l'avenir. Une seconde opération de même ampleur a été réalisée en 2019. Quelques grandes fermes laitières se sont aussi développées au Nigeria et en Côte d'Ivoire. Un complexe agro-industriel laitier est à l'étude à Toumodi. Ces grandes fermes revendent tout ou partie de leur lait à des laiteries ou vendent sous leur propre marque. Plusieurs dizaines de petites fermes sont aussi installées autour de Bamako au Mali, de Ouagadougou et Bobo Dioulasso au Burkina Faso, de Niamey au Niger, de Ndjamena au Tchad et de Nouakchott en Mauritanie. Le développement de la collecte par des unités industrielles devrait à l'avenir renforcer la montée en puissance de ce système de production.

Les Etats sont aussi à l'écoute de l'option **ranching**. Si le ranching constitue un élément de solution au problème de l'augmentation de l'offre en viande, il n'est pas nécessairement la solution miracle. **La formule reste possible ponctuellement, mais difficile à envisager à grande échelle en tant que réponse unique aux besoins d'augmentation de l'offre en viande**. L'expérience actuelle du Nigeria est en ce sens significative. En effet, le pays affiche une volonté de limitation du pâturage mobile afin de limiter les conflits éleveurs-agriculteurs. Le « Livestock Transformation Plan » prévoit notamment l'aménagement d'aires de pâturages réglementées. Certains Etats, comme l'Etat de Benue, situé dans le Sud du Nigeria, affichent même une politique assumée de promotion de ranchs et d'interdiction de l'élevage pastoral Le ranching, conçu comme un espace clos et privatisé d'herbages, peut être implanté là où les conditions sont réunies (y compris en lien avec les systèmes d'embouche intensive), tout en se complétant avec l'élevage transhumant dont les apports restent essentiels pour les consommateurs finaux mais aussi pour les résidents des zones d'accueil (Thébaud et al, 2018). Sur les ranchs orientés vers la production, les vraies questions à se poser seraient donc ailleurs. **On peut certainement produire plus de viande sur un ranch, mais où, à quel prix et pour quels marchés ?** Espace disponible, charge animale admissible et nombre de têtes pouvant être mises en marché chaque année restent les éléments d'une équation toujours délicate à résoudre. Le ranch doit fournir des animaux lourds. Il faut donc alléger les charges financières, profiter des économies d'échelle et maîtriser les risques les plus déterminants. En matière de rentabilité, le jugement final sera rendu par les conditions du marché et le comportement des consommateurs, souvent plus intéressés par le prix de la viande qu'à sa qualité. Dans sa relation avec les éleveurs, le ranching doit aussi savoir doser adroitement entre des impératifs de rentabilité et une responsabilité sociale, en tant que facteur de développement vis-à-vis de l'élevage mobile (Thébaud et al, 2019).

Encadré 1 :

Y a-t-il suffisamment d'aliments bétail disponibles en Afrique de l'Ouest ?

Les nouvelles formes d'élevage s'appuient sur une intensification des pratiques alimentaires, et notamment sur un usage plus fréquent des **cultures fourragères** et des **aliments concentrés**.

Pour les cultures fourragères, les solutions techniques existent mais l'adoption sur le terrain demeure faible, même dans les pays côtiers. Leur coût est en effet souvent rédhibitoire pour les éleveurs. Il se pose aussi un problème de concurrence (foncier et eau) par rapport aux cultures destinées à l'homme. Par exemple, les Etats de la sous-région préfèrent soutenir les cultures de riz en irrigué plutôt que de développer des cultures fourragères destinées aux vaches laitières.

Pour les aliments concentrés, l'Afrique de l'Ouest dispose de plusieurs matières premières locales issues de l'industrie agro-alimentaire : issues de céréales (riz, blé), graines de coton, tourteaux (coton, arachide), drêches de brasserie, résidus de tomates, mélasse de canne à sucre. Mais **les**

volumes disponibles sont limités et leur accès est parfois difficile. Comment envisager une intensification de la production laitière ou de l'embouche bovine dans ces conditions ? Faut-il importer du tourteau de soja pour limiter les importations de lait en poudre ? Quel serait l'intérêt économique et social à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest de développer certaines filières céréalières ou oléagineuses ? Comment serait-il possible d'orienter la vente des surplus de certains pays côtiers vers les pays de l'intérieur ? La réponse à ces questions nécessite la mise en place d'une réflexion stratégique dans ce secteur à la fois au niveau régional et dans chacun des états. Cette réflexion doit s'appuyer sur 3 points majeurs.

Le premier point concerne l'offre limitée de sous-produits agro-industriels en zone CEDEAO. La tension sur la demande en sous-produits engendre des prix relativement élevés et variables dans le temps, ce qui n'encourage pas le développement d'un élevage intensif. Les coûts de l'aliment représentent en effet en moyenne plus de 50 % des coûts de production. Pourtant, dans les zones à fort potentiel agricole (zones irriguées, zones cotonnières, zones arachidières) de nombreux sous-produits agricoles et industriels sont disponibles pour l'intensification des productions animales. Les animaux bénéficient par exemple des sous-produits issus de la transformation du riz, du coton, de l'arachide, de la tomate, ou de la canne à sucre.

Le second point relève de la priorisation des productions animales à l'échelle régionale et/ou nationale. Aujourd'hui, nous devons constater que les SPAI (sous-produits agro-industriels) sont très largement exportés hors de l'espace CEDEAO, et, pour ceux qui sont disponibles localement, ils sont d'abord destinés à l'embouche ovine et bovine, à la volaille (surtout dans les pays côtiers) et à la sauvegarde du bétail en période de soudure (surtout dans les pays sahéliens). Utiliser plus d'aliments pour dynamiser la production laitière demandera par conséquent de faire des choix en faveur des productions locales, et d'arbitrer entre le lait et la viande. Ces choix seront difficiles, dans la mesure où la production de viande concerne actuellement une forte proportion du monde rural (y compris celle qui produit du lait). La solution envisageable est de produire plus de sous-produits agro-industriels à court ou moyen termes.

Le troisième point relève des possibilités de produire localement des céréales destinées à l'alimentation animale. La croissance démographique dans la zone CEDEAO s'accompagne d'un développement des surfaces agricoles emblavées. Ce développement s'effectue souvent au détriment des parcours pastoraux mais aussi parfois au profit d'une meilleure intégration agriculture-élevage. Mais ces perspectives positives pour le développement de la production animale ont leurs limites. Il n'est en effet jamais question de produire des céréales à destination exclusive des animaux. La compétition alimentaire est systématiquement tranchée au profit de l'alimentation humaine. Il est question ici de compétition alimentaire et de partage d'un foncier particulièrement convoité.

Pour éviter ces tensions, la solution est souvent d'importer l'aliment (céréales et tourteaux de soja). De nombreux pays producteurs de lait et de viande s'appuient sur ces importations, notamment en Europe. Le Burkina Faso envisage sérieusement ce recours pour approvisionner son usine d'aliments de Koubri. Pourtant, il est légitime de s'interroger sur cette solution. La politique laitière vise en effet une limitation des importations du lait en poudre. Est-il raisonnable de limiter une importation en augmentant une autre importation ? Probablement pas, sur le plan de l'autonomie régionale ; peut-être sur le plan économique mais la rentabilité d'une telle opération reste à prouver pour du lait (et bientôt pour la viande rouge ?) qu'on destine à un marché de masse à bas coût.

Au fond, la solution la plus immédiate est sans doute la gestion régionale des sous-produits agro-industriels. Autrement dit, il s'agit de rediriger les exportations extra-africaines des pays côtiers vers les pays sahéliens. Cela concerne notamment la graine et le tourteau de coton de Côte d'Ivoire et du Bénin, et parfois le tourteau d'arachide au Sénégal. Il faut néanmoins être conscient du caractère partiel de cette solution. D'une part, les marges de manœuvre sont faibles : les quantités exportées sont limitées et ne couvriront pas à elles seules les besoins futurs d'une

production animale intensifiée (poulets, embouche, lait). D'autre part, les agro-industries trouvent dans l'exportation des tourteaux des marchés solvables et souvent rémunérateurs. Il est possible d'envisager à l'échelle nationale ou à l'échelle régionale des contingentements ou des taxes pour limiter ces exportations, bien que ces mesures soient contraires à l'esprit des accords commerciaux en vigueur. Mais il ne faudrait pas mettre en péril des filières stratégiques, comme celle du coton ouest-africain, qui vivent déjà une décennie difficile.

Enfin, si le développement du commerce des aliments pour le bétail est une nécessité absolue pour soutenir l'intensification à venir de la production de lait et de viande en Afrique de l'Ouest, il ne suffira pas à lui seul à résoudre le **problème de l'alimentation des ruminants en saison sèche. L'aliment concentré n'est qu'un complément de la ration de base, constituée par le fourrage**. Même si la situation paraît moins critique en zones agropastorales ou soudaniennes, la constitution supplémentaire de stocks est incontournable. Les solutions techniques existent (foin, ensilage) bien qu'elles soient encore très peu diffusées et coûteuses. Il faut également penser à l'irrigation pour des coupes en vert comme on peut aujourd'hui le voir dans des fermes laitières près de Ouagadougou ou de Bamako, ou dans la zone de Laiterie du Berger (nord Sénégal) qui favorise la distribution de canne à sucre en vert en partenariat avec la Compagnie Sucrière Sénégalaise. Ces solutions supposent bien entendu une meilleure formation des producteurs (technicité accrue et maîtrise des coûts).

2.4.2 L'émergence de nouveaux transformateurs

L'essor des mini laiteries en Afrique de l'Ouest, notamment dans les pays sahéliens, est remarquable (carte 6). Elle montre comment l'élevage mobile a su s'adapter à de nouvelles opportunités marchandes. On dénombre aujourd'hui plusieurs centaines de mini laiteries, dont certaines utilisent du lait en poudre pour parer au déficit de production en saison sèche. Quoiqu'il en soit, les mini laiteries représentent une articulation solide entre systèmes traditionnels de production et marchés du lait. Les volumes collectés restent néanmoins modestes et ponctuels. L'option industrielle est sans doute plus prometteuse pour les années à venir.

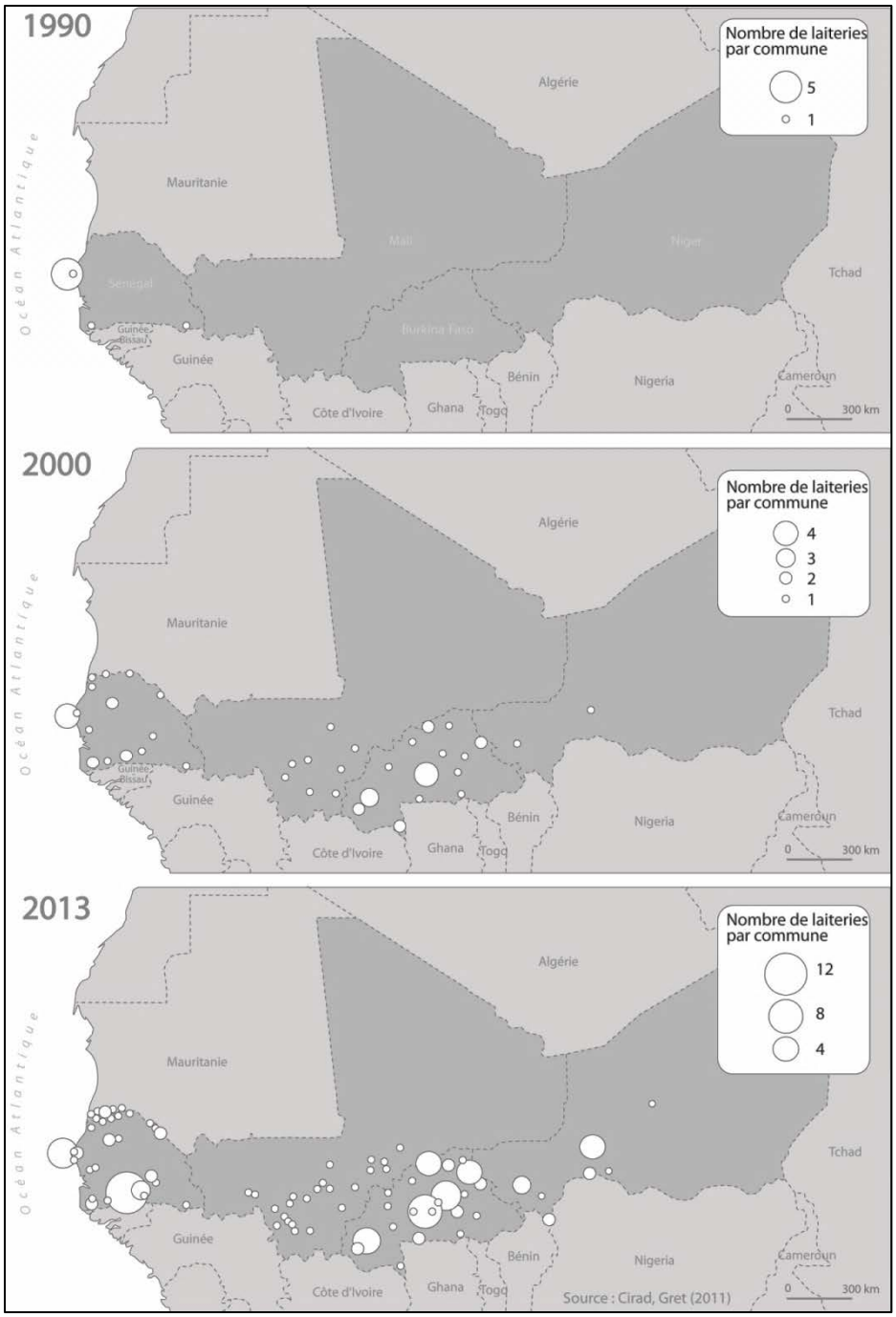

Carte 6 : Dynamique d'installation des mini laiteries (d'après Corniaux, 2014)

Après de nombreux échecs de projets d'implantations d'usines laitières dans les années 1970 à 1990 (Duteurtre, 2013), les grandes laiteries ont aussi connu dans les années 2000 une nouvelle phase d'expansion. Elles se sont tout d'abord appuyées sur une matière première commode à stocker et à transformer et bon marché : le lait en poudre. Aujourd'hui, sur une centaine d'industriels recensés en Afrique de l'Ouest, environ 80 % utilisent exclusivement du lait en poudre. La moitié est spécialisée dans son reconditionnement, du vrac aux sachets aluminium de 20 g à 500 g (Corniaux et al, 2018). **Dans ce panorama des industries laitières, la place du lait local est relativement mineure**. **Aujourd'hui, sur une centaine d'entreprises dénombrées en Afrique de l'Ouest, seules une vingtaine collectent du lait localement**. Toutes utilisent du lait en poudre, à

l'exception notable de la Laiterie de Fada N'Gourma (Burkina Faso) et des laiteries en Mauritanie. Depuis la fin des années 2000, la place du lait local tend néanmoins à se renforcer.

Dans ce mouvement d'industrialisation, les abattoirs ne sont pas en reste. Certes, leur implantation est ancienne, notamment dans les capitales. Mais les projets de réhabilitations ou de construction de nouvelles structures se sont enchainés cette dernière décennie dans la quasi-totalité des pays ouest-africains. Ces projets visent à promouvoir des formes nouvelles d'exportation de viande vers les pays côtiers selon des standards industriels qui répondraient alors aux nouvelles normes imposées par certains pays importateurs. Même si ces nombreux projets d'abattoir n'ont pas tous abouti à des réalisations concrètes, ils rendent compte d'un véritable mouvement d'agrandissement et de modernisation des abattoirs, majoritairement publics. Or, ces projets publics s'accompagnent souvent de controverses sur les modalités des gestion et de rémunération des activités d'abattage, sur le coût des travaux et d'entretien de l'outil industriel, sur l'insertion de ces structures dans le foncier urbain, et au final, sur l'intérêt de ces structures coûteuses face à l'efficacité des circuits de convoyage des animaux sur pieds déjà en place (cf 2.4.). Dans ce cadre, il convient de rester prudent sur les perspectives de « remplacement » des circuits de commercialisation du bétail sur pied par ces nouvelles chaines de valeur industrielles. Cependant, les expériences de privatisation des abattoirs, ou d'attribution de l'outil d'abattage à une entreprise privée dans le cadre d'un contrat d'exclusivité offrent des nouvelles perspectives de dynamisation de ces chaines de valeur. Les réussites commerciales de l'abattoir de Kaye au Mali, ou de certains abattoirs d'Afrique de l'Est, sont des illustrations du potentiel offert par ces nouveaux « business models ».

2.4.3 L'émergence de nouvelles formes de distribution

Parallèlement à cette tendance d'intensification des productions, de sédentarisation d'une partie des troupeaux, de multiplications des structures de transformation, d'industrialisation ou de modernisation de ces structures, le maillon « distribution » s'adapte lui aussi. Il accompagne d'ailleurs une demande urbaine toujours plus exigeante sur le plan sanitaire et sur les prix.

Les **boucheries** sortent ainsi progressivement de l'étal traditionnel des grands marchés africains. Si elles sont loin de toutes disposer d'une chambre froide, les équipements de découpe et de présentation de la viande répondent désormais à des standards internationaux, tout au moins dans les capitales.

Dans les capitales et certaines villes secondaires, le développement des **supermarchés** avec leurs rayons réfrigérés boucherie et produits laitiers est sans doute le plus intéressant à suivre dans les années à venir. Les volumes qui transitent par leur circuit a explosé. Par exemple, au Sénégal l'enseigne Auchan est passé de 0 à près de 200 supérettes et supermarchés en moins de 5 ans (Tafforeau, 2018). L'effet induit est à la fois une professionnalisation des filières, un respect de la chaine du froid, le développement de nouveaux métiers (découpe dans les boucheries), et une concurrence exacerbée entre produits – ce qui tire vers le bas leur prix. En même temps, cette évolution pourrait rendre plus vulnérable les petites boucheries artisanales.

Enfin, le **développement des fast-food et de la restauration rapide** entraine une hausse de la demande de viande hachée en concurrence avec le poulet. La **tentation d'importer cette viande bovine** est grande (importation de viande congelée), ce qui **fragilise la position stratégique des viandes locales**.

Les paragraphes qui suivent visent à débattre de ces évolutions multiples en se basant sur un exercice de prospective.

3. SCENARIOS D'EVOLUTION A L'HORIZON 2040

3.1 La construction de la démarche prospective

En Afrique de l'Ouest, l'élevage mobile est soumis à d'importantes tensions écologiques, économique et sociales qui justifient d'adopter une approche exploratoire, plutôt que de recourir à des « prédictions » hasardeuses. Il s'agit de s'appuyer sur des méthodes éprouvées du champ de la « prospective » pour explorer des futures possibles, et éclairer les décisions stratégiques aux différents échelles où se jouent l'avenir des systèmes d'élevage mobiles.

Afin de mettre en œuvre une démarche de prospective « à dire d'expert » sur « l'économie des systèmes mobiles en Afrique de l'Ouest », un atelier de construction de scenarios s'est tenu par visioconférence les 1er et 2 décembre 2020 entre 9h et 12h.

La méthode utilisée pour cet atelier est détaillée en Annexe du présent Rapport.

L'objectif était **d'élaborer 3 ou 4 scenarios contrastés à l'horizon 2040** permettant de mettre en débat les grands facteurs d'évolution, les impacts socio-économiques des différents scenarios, et de discuter des implications stratégiques et politiques.

L'exercice a démarré par la construction d'hypothèses relatives à 3 grands domaines ou **« composantes »** conditionnant l'évolution de la contribution des systèmes d'élevage mobiles à l'économie régionale: (i) la demande en produits animaux ; (ii) l'organisation du commerce, et (iii) les formes d'élevage. Pour chaque composante, plusieurs « variables motrices » ont été considérées (voir détail en Annexe).

1. Composante 1 : L'évolution de la demande

Cette composante a traité des transformations démographiques, territoriales, socio-culturelles et économiques qui conduisent à des modifications de la demande. Il s'agissait de prendre en compte la consommation des viandes rouges, des produits laitiers, de la matière organique et des cuirs et peaux. Cette analyse devait considérer les concurrences et substitutions possibles entre produits issus des systèmes d'élevage mobiles, produits issus de systèmes d'élevage intensifs, et produits importés du marché international. Les différentes modes de consommation considérés recouvraient la consommation des ménages, les bars et restaurants, et la restauration collective.

2. Composante 2 : L'organisation du commerce

Cette composante a traité des évolutions des modes d'organisation du commerce, de la production à la consommation. Il s'agissait de prendre en compte les différentes réglementations, la logistique du transport des animaux et des produits, les modes de transformation et de commercialisation, les réseaux commerciaux et les mécanismes de financement et de pilotage de ces réseaux, les investissements publics et privés dans le domaine des infrastructures, etc.

3. Composante 3 : Les différentes formes d'élevage

Cette composante a abordé les différents modes de production qui sont en concurrence entre eux, et leur dynamique. Ont été considérés les élevages pastoraux et agro-pastoraux, les exploitations agricoles pratiquant l'embouche, les ateliers d'embouche en hors-sol, ou les exploitations d'élevage industriel.

Sur chacun de ces 3 composantes, les principales « variables » ont été listées, et des hypothèses ont été formulées pour caractériser les évolutions et imaginer des scenarios d'avenir « plausibles ».

3.2 Présentations des hypothèses

3.2.1 Hypothèses sur les évolutions de la demande (D)

Lors de la session 1, les discussions ont permis d'élaborer le tableau suivant de positionnement des variables motrices et des impacts attendus des différentes hypothèses sur la demande.

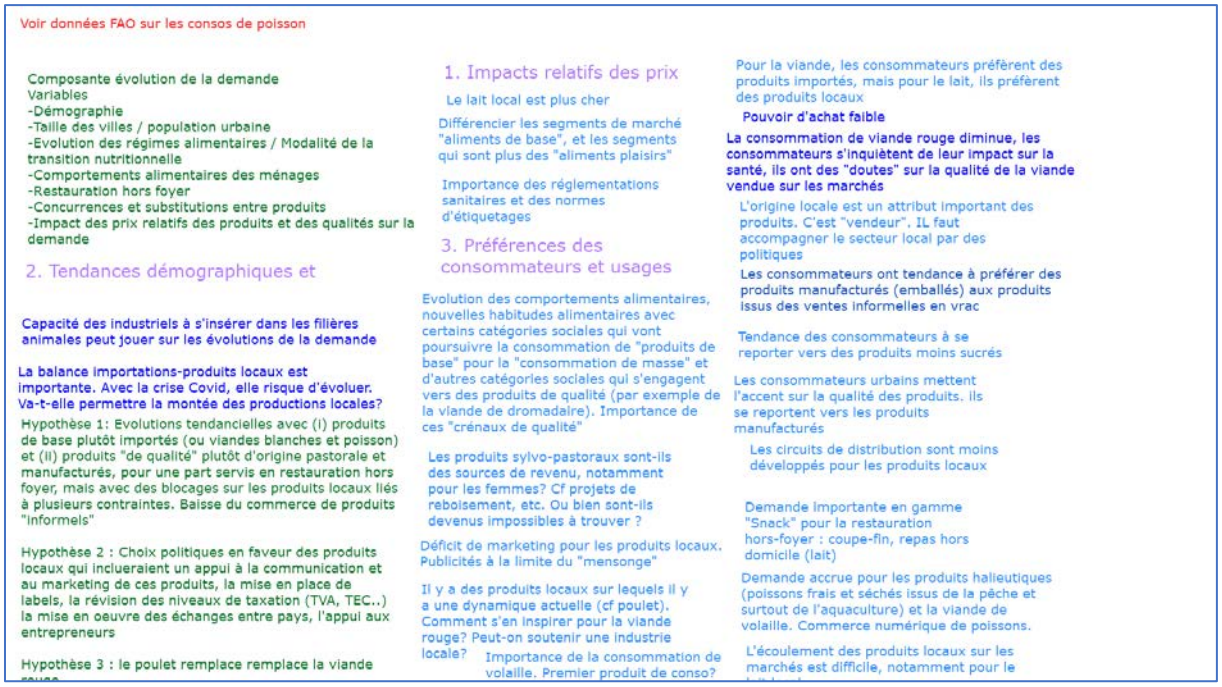

Les hypothèses suivantes ont été formulées :

Hypothèse D1: Les produits locaux sont fortement concurrencés

Cette hypothèse table sur la poursuite des tendances actuelles d'évolution, avec (i) des produits de base plutôt importés (ou viandes blanches et poisson) et (ii) des produits "de qualité" plutôt d'origine pastorale et manufacturés, pour une part servis en restauration hors foyer, mais avec des blocages sur les produits locaux liés à plusieurs contraintes. Progressivement, on constate une baisse du commerce de produits "informels".

Hypothèse D2 : Choix politiques en faveur des produits locaux

Cette hypothèse imagine des choix politiques très forts en faveur des produits locaux, qui incluent par exemple un appui à la communication et au marketing de ces produits, la mise en place de labels, la révision des niveaux de taxation (TVA, TEC..) la mise en œuvre d'échanges entre pays, l'appui aux entrepreneurs locaux.

Hypothèse D3 : Le poulet remplace la viande rouge

Cette hypothèse imagine le remplacement progressif de la viande rouge issue des systèmes d'élevage mobiles par de la viande avicole issue de systèmes industriels ou d'importations, en raison de la différence de prix. Elle souligne la fragilité des systèmes d'élevage pastoraux vis-à-vis de la concurrence sur des marchés de plus en plus libéralisés.

3.2.2 Hypothèses sur les évolutions du commerce (C)

Lors de la session 2, les discussions ont permis d'élaborer le tableau suivant de positionnement des variables motrices et des impacts attendus des différentes hypothèses sur le commerce.

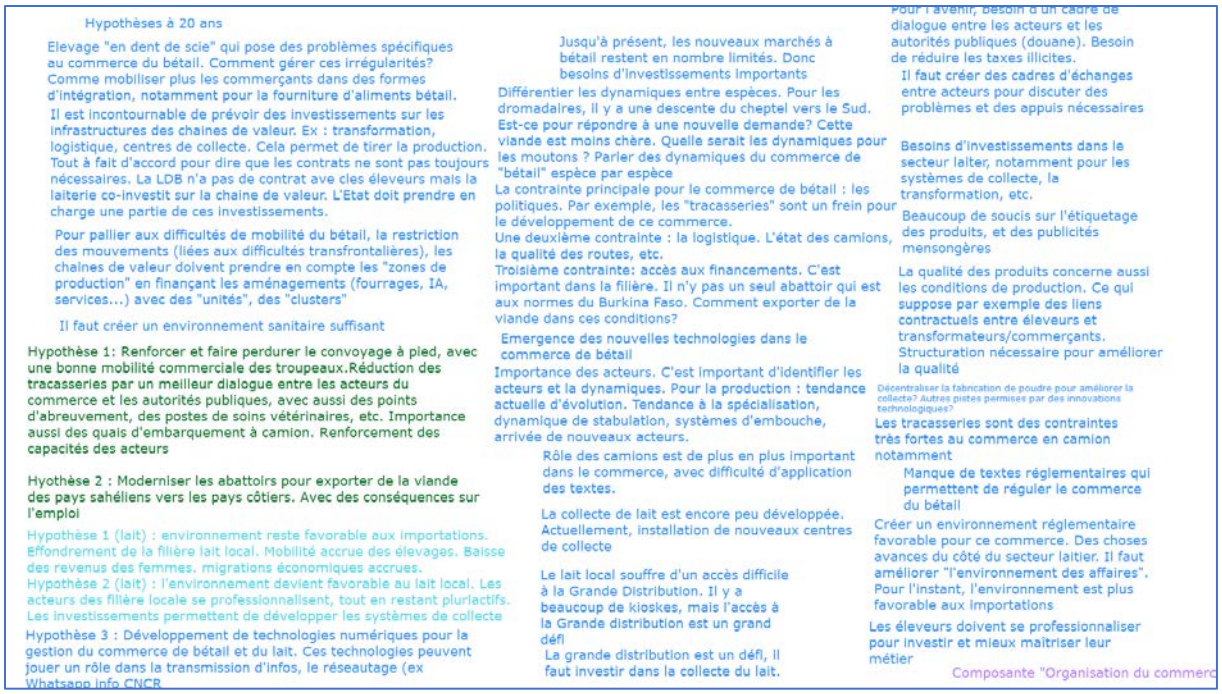

Les hypothèses suivantes ont été formulées :

Hypothèse C1 (viande): Renforcement du commerce régional de bétail sur pied

Cette hypothèse prévoit le renforcement du convoyage à pied des animaux et la mobilité des troupeaux qui favorise le commerce régional. Elle prévoit aussi la réduction des tracasseries par un renforcement du dialogue entre les acteurs du commerce et les autorités publiques et la mise en place de mesures administratives adéquates . Des investissements permettent l'aménagement des circuits de convoyage et de transhumance avec des points d'abreuvement, des postes vétérinaires, ou des quais d'embarquement pour le transport en camion. Les capacités des acteurs du commerce sont renforcées par des formations et des dispositifs d'appui. Le commerce est très fortement connecté aux circuits de transhumances. Les réseaux commerciaux sont bien répartis sur tout le territoire.

Hypothèse C2 (viande): Modernisation des abattoirs pour un commerce régional de la viande

Cette hypothèse table au contraire sur le développement d'infrastructures d'abattage dans les pays sahéliens afin d'expédier la viande vers les pays côtiers par des circuits réfrigérés. Il s'agit d'imaginer la mise en place d'infrastructures modernes qui bouleversent l'organisation des filières de commercialisation et les emplois induits par ce commerce. La mobilité transfrontalière du bétail est réduite au profit des centres d'abattage des pays sahéliens orientés vers le commerce de la viande vers les pays côtiers. .

Hypothèse C3 (lait): Développement des importations de poudre à bas prix

Dans cette hypothèse, l'environnement réglementaire, notamment la fiscalité de porte et les mesures de défense commerciale restent favorables aux importations de poudre de lait. On constate un effondrement de la filière lait local. Les élevages deviennent de plus en plus mobiles car déconnectés des marchés. Les revenus des femmes baissent. Les migrations économiques sont renforcées.

Hypothèse C4 (lait) : Développement des circuits de collecte du lait local

Dans cette hypothèse, l'environnement devient favorable au lait local. Les acteurs des filières laitières locales se professionnalisent. Des investissements publics et privés permettent de développer les circuits de collecte réguliers du lait qui est transformé par des unités artisanales et industrielles. Les éleveurs participent à approvisionner ces réseaux de collecte de lait local tout en restant pluriactifs.

Hypothèse C5 (viande et lait) : Développement des technologies numériques dans l'économie pastorale

Cette hypothèse prévoit le développement de dispositifs utilisant des technologies numériques qui facilitent la commercialisation du bétail, de la viande et du lait. Ces technologies, qui ont commencé à être très largement utilisées, jouent un rôle croissant dans la transmission d'information, le réseautage, le payement en ligne, etc. Les Etats mobilisent aussi de manière croissante ces technologies pour des systèmes de suivi des prix et des flux sur les marchés à bétail.

3.2.3 Hypothèses sur les évolutions des différents formes d'élevage (E)

Lors de la session 3, les discussions ont permis d'élaborer le tableau suivant de positionnement des variables motrices et des impacts attendus des différentes hypothèses d'évolution des formes d'élevage.

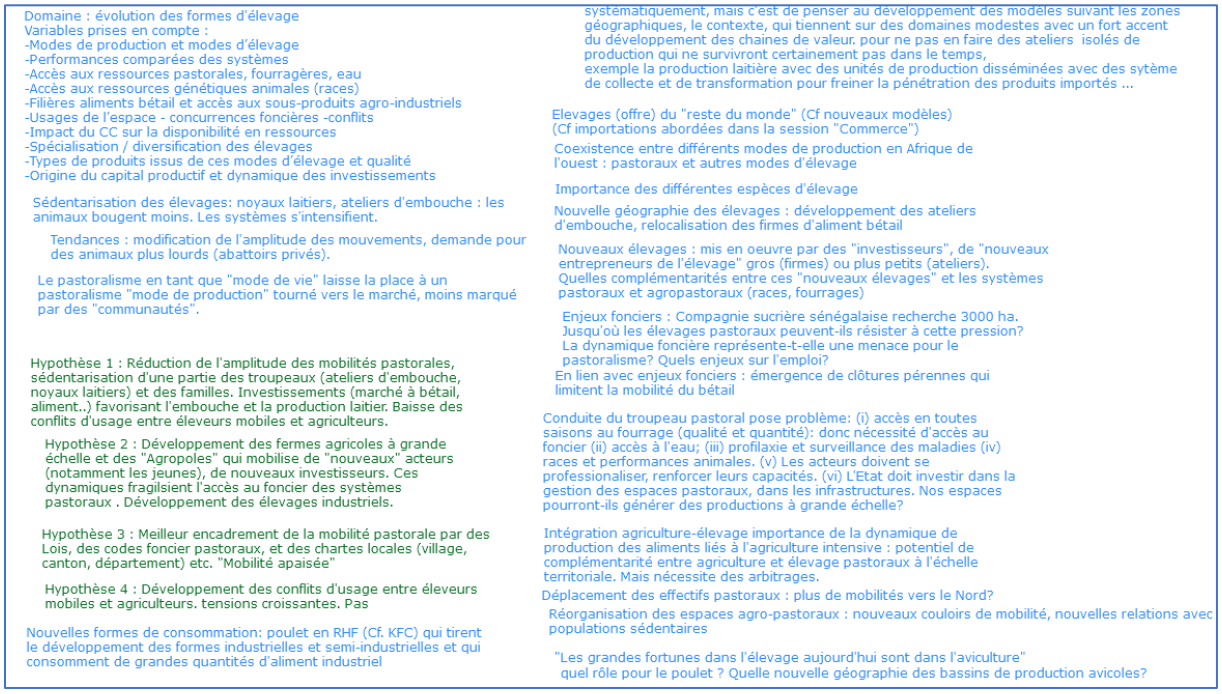

Les hypothèses suivantes ont été formulées :

Hypothèse E1 : Le développement de l'agro-pastoralisme orienté vers le marché

Cette hypothèse imagine la réduction de l'amplitude des mobilités pastorales, la sédentarisation d'une partie des troupeaux (ateliers d'embouche, noyaux laitiers) et des familles. Ces évolutions sont permises par des reformes foncières qui facilitent l'accès des éleveurs au foncier. Des investissements privés et publics (marché à bétail, usines d'aliments) favorisent l'embouche et la production laitière. On observe la baisse des conflits d'usage entre éleveurs mobiles et agriculteurs

en raison de la baisse des mobilités pastorales et de l'intensification des pratiques d'alimentation du bétail.

Hypothèse E2 : Le développement des grandes fermes et des « Agropoles »

Selon cette hypothèse, on imagine le développement rapide de fermes agricoles à grande échelle et des "Agropoles" qui mobilise de "nouveaux" acteurs (notamment les jeunes), et de nouveaux investisseurs dans le secteur de l'élevage. Ces dynamiques qui permettent de maximiser la production locale de viande et de lait, fragilisent cependant l'accès au foncier des systèmes pastoraux et privilégient le développement des élevages industriels ou des ranchs. Les conséquences sociales et environnementales de cette hypothèse sont inquiétantes dans la mesure où elle n'offre pas de perspective d'évolution des systèmes d'élevage pastoraux et agro-pastoraux.

Hypothèse E3 : La sécurisation de la mobilité pastorale

Cette hypothèse anticipe un meilleur encadrement de la mobilité pastorale par des lois, des codes fonciers pastoraux, et des chartes locales aux niveaux des villages, des cantons, communes, des départements ou région. Cette situation aboutit à une mobilité « apaisée », à la réduction des conflits entre éleveurs et agriculteurs, et à la sécurisation des systèmes pastoraux, grâce l'existence et une bonne gestion des infrastructures marchandes, notamment celles d'hydrauliques pastorales, de parcs de vaccination et des dispositifs de distribution d'aliments de bétail. .

Hypothèse E4 : Une mobilité du bétail non régulée et des tensions sur le foncier agricole

Selon cette hypothèse, il n'existe pas de dispositif de régulation de la mobilité du bétail locale, régionale et transfrontalière. Cette absence de régulation est liée à des situations politiques complexes, à la défaillance des Etats, et à des stratégies d'accaparement des terres agricoles. On anticipe dans cette hypothèse le développement des conflits d'usage entre éleveurs mobiles et agriculteurs et l'émergences de tensions locales sur le foncier. Cette situation conduit à des crises qui provoquent des migrations importantes.

3.3 Quels scenarii d'évolution contrastés à l'horizon 2040 ?

Lors de la dernière session de l'atelier, les différentes hypothèses partielles ont été assemblées afin de construire 5 scenarios contrastés.

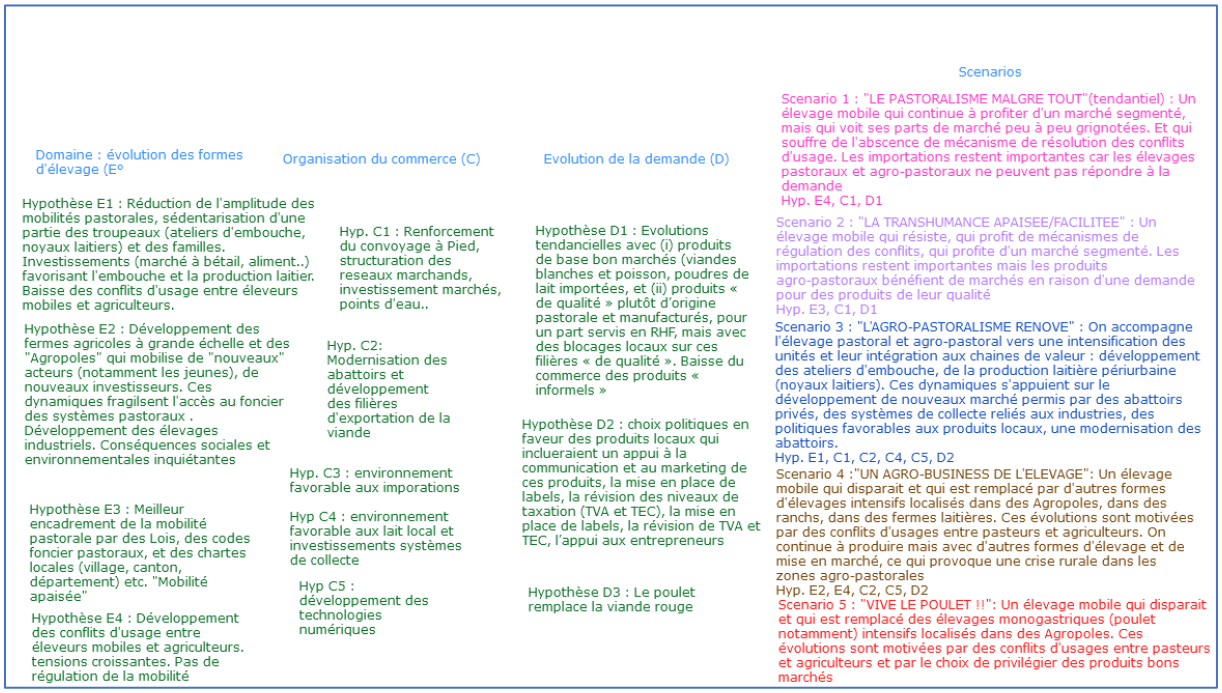

3.3.1 Scenario 1 : "LE PASTORALISME MALGRE TOUT"

Ce scenario est le scenario le plus proches des tendances actuelles d'évolution. On observe un élevage mobile qui continue à profiter d'un marché segmenté pour des produits « pastoraux », mais qui voit ses parts de marché peu à peu grignotées. Les importations de lait en poudre et de viande sont favorisées par des politiques commerciales extraverties. Les investissements publics et privés en matière d'infrastructure de commercialisation sont limités. Les chaines de valeur pastorales souffrent d'un déficit de matériels de collecte de lait, de marchés physiques, de centres de vaccination, de quais d'embarquement. Les éleveurs peinent à s'engager dans des démarches commerciales, et ne participent aux échanges marchands que de manière limitée.

La marginalisation des pasteurs est alimentée par ce manque d'opportunités économiques. En l'absence de systèmes de collecte de lait local, les éleveurs restent loin des centres urbains. Leur accès aux services de bases en matière de santé ou d'éducation reste très limité. Les consommateurs s'habituent à consommer des produits importés et éprouvent des difficultés pour accéder à des produits pastoraux qui gardent pourtant une forte valeur culturelle.

Cet élevage souffre par ailleurs de l'absence de mécanismes de gestion de la mobilité, et de résolution des conflits d'usage. Ces évolutions alimentent la persistance de tensions en zone rurale. Pour s'adapter aux conflits d'usage, les éleveurs sont contraints à des mobilités de grandes amplitudes et à des changements d'itinéraires. Ces nouveaux parcours les obligent à nouer de nouvelles alliances et, à défaut, génèrent de nouvelles tensions. Les agriculteurs sédentaires développent des mécanismes de protection contre ces mobilités pastorales qui limitent la portée des dispositifs de prévention et de règlement des conflits. On observe des replis identitaires au sein des communautés agricoles et pastorales qui ne facilitent pas l'émergence de projets territoriaux.

Dans ce scénario, « le pastoralisme perdure, malgré tout ».

Hypothèses ayant servi à la construction du Scenario 1

Composantes	**Hypothèses**
Demande	D1 : Les produits locaux sont fortement concurrencés
Commerce	C1 : Renforcement du commerce régional de bétail sur pied C3 : Développement des importations de poudre à bas prix
Formes d'élevage	E4 : Une mobilité du bétail non régulée et des tensions

3.3.2 Scenario 2 : "LA TRANSHUMANCE APAISEE/FACILITEE"

Ce scenario envisage un élevage mobile qui résiste. Grâce à des mécanismes de régulation locales et régionales des mobilités, l'élevage pastoral coexiste avec l'agriculture. Cette coexistence s'appuie sur des complémentarités locales entre activités agricoles et pastorales (valorisation des biomasses, gestion de la fumure). La sécurisation du pastoralisme sahélien contribue aussi à renforcer les complémentarités régionales entre pays producteurs et pays côtiers consommateurs.

Les produits issus de cet élevage profitent d'un marché segmenté. Les importations restent importantes mais les produits agro-pastoraux bénéficient de débouchés en raison d'une demande pour des produits de qualité. Les investissements publics et privés dans la collecte du lait, et dans les infrastructures de commerce de bétail favorisent cet engagement marchand. D'importants échanges économiques ont lieu entre les zones pastorales et les zones urbaines, grâce à des politiques de désenclavement et de construction de routes.

Ces politiques sécurisent la vie des pasteurs dans les zones pastorales et sur leurs territoires d'attache. Les zones pastorales et agro-pastorales sont très étroitement imbriquées à la faveur de mouvements saisonniers qui s'étendent le long de couloirs balisés et réglementés. L'accueil des troupeaux en zone agricole juste après les récoltes est favorable à des échanges économiques entre éleveurs et agriculteurs, et à des échanges de biomasse. Les mouvements de transhumance transfrontaliers bénéficient d'un cadre réglementaire adapté, et de nombreux dispositif de gestion de ces mobilités et de prévention des conflits.

Dans ce scénario, la « transhumance est facilitée »

Hypothèses ayant servi à la construction du Scenario 2 :

Composantes	**Hypothèses**
Demande	D1 : Les produits locaux sont fortement concurrencés
Commerce	C1 : Renforcement du commerce régional de bétail sur pied
Formes d'élevage	E3 : La sécurisation de la mobilité pastorale

3.3.3 Scenario 3 : L'AGRO-PASTORALISME RENOVE"

Dans ce scenario, un changement d'orientation des politiques publiques accompagne l'élevage pastoral et agro-pastoral vers une intensification des élevages et leur intégration aux chaines de valeur. On assiste au développement des ateliers d'embouche, de la production laitière périurbaine (noyaux laitiers) grâce au développement de mécanismes innovants d'investissement et de mesures de politiques publiques orientées vers la préférence des produits locaux par les consommateurs. Ces dynamiques s'appuient sur le développement de nouveaux marchés permis par des abattoirs privés, des systèmes de collecte reliés aux industries, des politiques favorables aux produits locaux, une modernisation des abattoirs. Des technologies numériques permettent de mieux connecter les éleveurs aux marchés.

Ces évolutions conduisent à une recomposition des territoires agro-pastoraux dans lesquels l'élevage et l'agriculture sont de plus en plus imbriqués. Ces territoires humides accueillent de plus en plus d'animaux. Au nord, dans les zones pastorales, des programmes d'irrigation permettent de développer les cultures, et contribuent là aussi à l'intégration croissante des pratiques agricoles et d'élevage. Les espaces de parcours diminuent sous l'effet de la pression agricole, mais les agro-pasteurs et les agro-éleveurs cultivent des fourrages et apportent des aliments concentrés à leurs animaux. Les sous-produits de récoltes et les sous-produits agro-industriels contribuent à la mise au point de nouvelles rations. Certains éleveurs pratiques des métissages afin d'obtenir des animaux plus productifs en lait ou de meilleure conformation bouchère.

Dans ce scenario, on observe le développement d'un « agro-pastoralisme rénové ».

Hypothèses ayant servi à la construction du Scenario 3

Composantes	**Hypothèses**
Demande	D2 : Choix politiques en faveur des produits locaux
Commerce	C1 : Renforcement du commerce régional de bétail sur pied
	C2 : Modernisation des abattoirs pour un commerce régional de la viande
	C4 : Développement des circuits de collecte du lait local
	C5 Développement des technologies numériques
Formes d'élevage	E1 : Le développement de l'agro-pastoralisme orienté vers le marché

3.3.4 Scenario 4 : "UN AGRO-BUSINESS DE L'ELEVAGE"

L'élevage mobile disparait ou devient marginal. Il est remplacé par d'autres formes d'élevages plutôt intensifs, localisés dans des Agropoles, dans des ranchs, ou dans des fermes laitières. Ces évolutions sont motivées par des conflits d'usages entre pasteurs et agriculteurs. La production pastorale et agro-pastorale diminue au profit d'autres formes d'élevage et de mise en marché. Ces nouveaux élevages sont mis en œuvre par de nouveaux acteurs de l'élevage, qui sont essentiellement des investisseurs privés et des projets étatiques. Ces systèmes intensifs sont plus productifs que les élevage pastoraux et agro-pastoraux, mais ils sont moins résilients face aux aléas climatiques, plus dépendants des approvisionnements en intrants commerciaux et ils souffrent des difficultés d'approvisionnement en jeunes à engraisser. Ces élevages souffrent des défaillances des politiques sanitaires et du recours croissant aux importations d'aliment bétail qui se traduisent par des variations fréquentes des prix des produits.

Les filières se réorganisent profondément sous l'effet de ces transformations. Le commerce des produits de l'élevage draine essentiellement les produits issus des zones périurbaines. L'essentiel de la viande et du lait est issu des élevages intensifs localisés dans des agropoles ou des ranchs privés. Les investisseurs se détournent des filières de commercialisation des produits pastoraux et créent leurs propres élevages. Les consommateurs constatent une augmentation des prix des produits pastoraux « typiques », qui sont de plus de plus difficiles à acquérir. Ils sont aussi victimes des variations de prix des produits dont la qualité tend à s'homogénéiser en raison des pratiques d'élevage intensives. Ces filières périurbaines génèrent enfin une pollution importante liée à la concentration des élevages.

Les pasteurs et les agro-pasteurs ne participent pas directement à la mise en place de ces nouveaux élevages. La déprise pastorale provoque une crise d'emploi rural dans les zones agro-pastorales et dans le commerce traditionnel des produits pastoraux. Cependant, les élevages intensifs génèrent un nouveau type de demande en fourrages, en jeunes animaux, ou en adultes reproducteurs. Une agriculture périphérique se développe autour des Agropoles ou autour des fermes intensives, qui nécessitent de la part des agro-pasteurs de réorienter leurs activités. Certains quittent le secteur et viennent s'installer en ville, à la recherche d'emplois. Ces migrants souffrent du chômage dans les grandes mégapoles. Ils contribuent au développement des bidonvilles. Les éleveurs qui sont restés en zone pastorale souffrent d'une marginalisation croissante. Le tissu social se délite à la fois en zones rurales et dans les villes.

Dans ce scenario, le secteur agro-pastoral laisse sa place à un « agrobusiness de l'élevage »

Hypothèses ayant servi à la construction du Scenario 4

Composantes	**Hypothèses**
Demande	D2 : Choix politiques en faveur des produits locaux
Commerce	C2 : Modernisation des abattoirs pour un commerce régional de la viande C5 Développement des technologies numériques
Formes d'élevage	E2 : Le développement des grandes fermes et des « Agropoles » E4 : Une mobilité du bétail non régulée et des tensions

3.3.5 Scenario 5 : "VIVE LE POULET !!"

Ce scenario prévoit une disparition ou une marginalisation de l'élevage mobile. La viande rouge est remplacée par de la viande blanche issue des élevages monogastriques (poulet notamment) intensifs localisés dans des Agropoles et par du poisson produit dans des élevages aquacoles. Ces évolutions sont motivées par des conflits d'usages entre pasteurs et agriculteurs et par le choix de privilégier des produits bons marchés.

La consommation de viande rouge diminue au point de constituer un marché de niche. Les régimes alimentaires évoluent avec une perte de savoir-faire sur la transformation et la consommation des produits pastoraux (viande et lait local). La consommation urbaine s'oriente vers des produits transformés et vers la restauration hors-foyer qui donne la part belle aux viandes blanches et notamment à la viande avicole. La distribution de viande ne se fait plus par les marchés, mais presque exclusivement par les boutiques qui commercialisent de la viande congelée.

Les communautés agro-pastorales traversent de graves crises qui conduisent à une instabilité politique accrue en dehors des Agropoles situées à proximité des grands centres urbains.

Dans ce scenario, les consommateurs et les décideurs politiques s'exclament : « Vive le poulet !! »

Hypothèses ayant servi à la construction du Scenario 5

Composantes	**Hypothèses**
Demande	D3 : Le poulet remplace la viande rouge
Commerce	C3 : Développement des importations de poudre à bas prix
Formes d'élevage	E2 : Le développement des grandes fermes et des « Agropoles » E4 : Une mobilité du bétail non régulée et des tensions

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'élevage mobile en Afrique de l'Ouest traverse de profondes mutations. Ces transformations touchent notamment à une réorganisation profonde des économies de la sous-région. Depuis 30 ans, la demande en produit animaux a bondi, tirée par la croissance démographique, l'augmentation du niveau de vie et l'urbanisation. Ce dynamisme de la consommation en produits animaux a partiellement profité aux élevages mobiles en raison de leur forte implication dans l'approvisionnement des marchés locaux et régionaux en viande rouge. Aujourd'hui, l'élevage domestique, qui est dominé par les systèmes pastoraux et agropastoraux, fournit près de 99% des 6 millions de tonnes de viande rouge consommées dans la sous-région (FAO, 2020). Les circuits commerciaux en place ont permis d'approvisionner les grands centres urbains de la sous-région à partir des zones pastorales et agro-pastorales de l'intérieur.

Cependant, la rapidité des mutations a aussi fragilisé ce positionnement. L'ouverture des marchés régionaux a favorisé l'arrivée de nouveaux concurrents. Les importations de viandes blanches et d'abats, et surtout de produits laitiers, ont fragilisé la position stratégique des élevages mobiles sur ces marchés. La part de la viande rouge dans la consommation totale de viandes est par exemple passée de 67% à 49% au cours des 50 dernières années. De nombreux obstacles restent à lever pour sécuriser ces flux commerciaux et renforcer la compétitivité de la viande rouge issue de l'élevage extensif, face à la concurrence des viandes blanches locales et importées. De par la nature transfrontalière de ces flux, une grande partie des blocages se situent à un niveau régional. Il convient donc de discuter entre pays de la sous-région, et avec les pays voisins proches impliqués dans ces échanges, pour identifier des voies d'amélioration possibles.

L'exercice de prospective présenté ici permet de souligner les incertitudes importantes qui pèsent sur l'avenir des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest. Plusieurs « futurs possibles » sont ébauchés. Ils impliquent des choix politiques radicalement différents qui méritent d'être discutés plus en profondeur.

Certains de ces scenarios laissent entrevoir des situations de crises sociales et économiques dues à la marginalisation de l'élevage mobile face à l'émergence de nouveaux types d'élevage intensifs ou industriels. C'est le cas du scenario 1 « un pastoralisme malgré tout », du scenario 4 « Un agrobusiness de l'élevage » et du scenario 5 « Vive le poulet ».

D'autres scenarios anticipent un développement plus harmonieux des territoires ruraux où les élevages mobiles apparaissent complémentaires des activités agricoles, et capables de fournir des produits de qualité. C'est le cas du scenario 2 « une transhumance apaisée/facilitée » et du scenario 3 : « un agro-pastoralisme rénové ». Ces 2 scenarios impliquent que soient mises en place des politiques volontaristes d'appui à la gestion de la mobilité et au commerce des produits locaux.

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE

APESS, 2020. Note d'analyse des premiers impacts de la pandémie du COVID 19 sur les Exploitations Familiales Agropastorales membres de l'APESS. Avril 2020, 28 p.

Blein R., Beaujeu R., Bio Goura S., Mankor A., 2015. Initiative pour la Promotion du Commerce Bétail-Viandes en Afrique de l'Ouest et du Centre. Tome 1 : Analyse – diagnostic et propositions en faveur de la fluidification des échanges dans le Couloir central (Burkina Faso, Mali, Niger, Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire). Washington, Banque Mondiale, Coraf/Wecard, Cedeao, 105 p.

Blein R. et Tania Desir ; 2017. « L'Etat du commerce en Afrique de l'Ouest, marché et sécurité alimentaire », rapport d'étude pour Enda Tiers Monde, 85 pages.

Corniaux C., Duteurtre G., 2018 : « Etude relative à la formulation d'un programme régional de promotion des chaînes de valeur lait local au sein de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad », Etude réalisée par le CIRAD pour le compte du Hub Rural, Dakar, novembre 2018, 105 p. + annexes

Corniaux C., Thebaud B., Gautier D., 2012 : La mobilité commerciale du bétail entre le Sahel et les pays côtiers : l'avenir du convoyage à pied. Nomadic People. Volume 16, Issue 2, 2012 : 6-25.

Cedeao, 2016 : « Programme d'investissement pour le développement de l'élevage det du pastoralisme dans les pays Côtiers (Pridec) : Composante régionale - Note de proposition détaillée » Document de travail soumis à la réunion du 28-30 septembre 2016 à Lomé, Heb Rural, RBM, Cedeao, 51 P ;

Coraf, 2014. Etude sur la transhumance transfrontalière et les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest. 124 p.

Duteurtre G., Sembada P., Nguyen Mai Huong, 2018: Report of the workshop on "Foresight scenarios for the dairy sector in Indonesia: Past experiences and future challenges to design sustainable policies and strategies", Bogor, IPB International Convention Center, 4 December 2018, 22 p. + annexes

FAOSTAT, 2020 : web site of the database : http://www.fao.org

Godet, 2001 : « Manuel de prospective stratégique. Volume 1 : Une indiscipline intellectuelle, Volume 2 : l'art et la méthode », 2ème édition, Dunod, Paris.

Guibert B. Banzhaf M., Soule B.G., Balami D.H., Ide G., 2009 : « Étude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail : accès aux marchés et défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales. IRAM, SNV Afrique de l'Ouest et Centrale, 119 p.

Iram, 2020 : « Analyse des impacts sociaux, économiques et environnementaux des systèmes d'élevages mobiles en Afrique de l'ouest, des principaux facteurs de changement et des perspectives à long terme » (étude en cours dans le cadre du Pepisao)

Iram, Cirad, 2020. Les échanges de produits de l'élevage, moteur de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Note de cadrage ETP4, PRAPS, octobre 2020. 27 p.

Kamuanga M., Somda J., Sanon Y., Kagoné A., 2008 : « Elevage et marché régional au Sahel et en Afrique e l'Ouest : potentialités et défis », Cedeao, Ocde, Csao, 162 p.

OECD, 2020. The structure of livestock trade in West Africa. West African Papers, n° 29, Sept 2020.

Okike B., Williams T.O., Spycher B., Staal S., Baltenweck I., 2004. Lowering cross-border livestock transportation and handling costs in West Africa. ILRI, West Africa Livestock Marketing, brief 3.

PACBAO, 2017. Etablissement de situations de référence pour le programme d'appui à la commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest. Rapport final, Coop Suisse, Zoofor Consult / Gedes / Urbaplan, avril 2017. 95 p.

Richard, D., Alary, V., Corniaux, C., Duteurtre, G. Lhoste, P., 2019. Dynamiques pastorales et agropastorales en Afrique intertropicale. Quae, CTA, 250 p.

Rigourd, C., 2013. Pasteurs, khalifa, damin, commerçants, convoyeurs, bouchers et tanneurs : renforcer les capacités des acteurs de la filière bovine au Tchad. IRAM, JVL, Euro consultants.

Simpkin P., Cramer L., Ericksen P., Thornton P., 2020. Current situation and plausible scenarios for livestock management systems under climate change in Africa. Working paper n° 307, CGIAR, CCAFS. 70 p.

Smith O. B. Smith, Bedane B. (eds), 2017. Review of the livestock/meat and milk value chains and policy influencing them in West Africa. FAO, Rome, 122 p.

Swart R., Raskin P., Robinson JB., 2004: "The Problem of the Future: Sustainability Science and Scenario Analysis" *Global Environmental Change* 14(2):137-146. DOI: 10.1016/j.gloenvcha.2003.10.002

Tafforeau MJ N., Diane D., 2018. Essor des supermarchés en Afrique : risques et opportunités pour la production locale ?

Thébaud, B., Corniaux C., 2011. La commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest. Module d'animation et de formation. Ared, Dakar, Sénégal, 2011. 108 p.

Tondel F., 2019. Dynamiques régionales des filières d'élevage en Afrique de l'Ouest. Etude de cas centrée sur la Côte d'Ivoire dans le bassin commercial central. Ecdpm, Document de réflexion n° 241, fev 2019. 44 p.

Touré I. et al, 2012. Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel 1970-2012. FAO / CIRAD, 2012. 34 p.

Wane A. et Rich K., 2019 : « Options de commercialisation des bovins et de la viande bovine sur le corridor Ouagadougou (Burkina Faso) – Accra (Ghana) », Ilri-Cirad, Praps, 91 p.

Wane A., Ouedraogo A.A., Sufyan S., Enahoro D., Touté I., 2019. Options de commercialization des bovins et de la viande bovine sur le corridor Ouagadougou (Burkina Faso) – Accra (Ghana).

ANNEXE : METHODE UTILISEE POUR LA PROSPECTIVE

Nous présentons ici les éléments de méthodes qui ont guidé l'exercice de construction de scenarios prospectifs.

1. Positionnement de l'approche prospective

La prospective scientifique constitue une discipline scientifique en plein essor (en anglais : « *foresight* » ou « *future studies* »). Les démarches prospectives visent à construire des scenarios d'avenirs pour discuter entre parties prenantes des évolutions possibles d'un système donné, et de la manière de les orienter ou de les accompagner. Ces démarches peuvent s'appliquer à des entreprises individuelles, à des organisations professionnelles, ou plus largement à des secteurs de l'économie ou à des territoires. Les échelles à considérer se situent à des niveaux locaux (cas de la prospective territoriale), à des niveaux régionaux ou nationaux (cas de la prospective sectorielle), voir à des niveaux globaux (cas des prospectives mondiales). Les travaux prospectifs se situent en général dans une perspective de temps long (10 à 40 ans), afin de d'imaginer plusieurs « futurs possibles » et des « trajectoires de bifurcation ».

Les travaux de prospective sont particulièrement utiles pour prendre en compte les incertitudes et les risques qui caractérisent les systèmes agricoles et alimentaires.

Plusieurs approches sont utilisées qui donnent toutes une place importante aux échanges entre experts et parties prenantes. Il s'agit (i) de s'appuyer sur un diagnostic du système étudié et d'identifier les variables motrices, (ii) de construire des scenarios de manière ouverte et créative en se basant sur des discussions pluridisciplinaires au cours d'ateliers, (iii) de recourir à des outils quantitatifs (ou de modélisation) pour évaluer les impacts attendus de ces scenarios, puis (iv) d'identifier les choix stratégiques pour accompagner ou orienter les évolutions du système.

Le champ de la prospective regroupe en fait de nombreux courants, qui vont de la prospective « à dire d'experts », destinées à produire des connaissances et à les mettre en scène, à la prospective « participative » où l'objectif est d'accompagner les acteurs du système vers des choix stratégiques. La présente étude se positionne plutôt dans le courant de la prospective « à dire d'expert », même si elle vise *in fine* à alimenter un exercice de prospective régional « participatif » conduit dans le cadre du PEPISAO. Notre approche s'est basée sur la méthode des scenarios !. Un scénario peut être défini comme « *un moyen de représenter une réalité future afin d'éclairer l'action actuelle en vue de futurs possibles et souhaitables* » (Godet, 2001). Les « scénarios intégrés » peuvent être définis comme des histoires cohérentes et plausibles, racontées en mots et en chiffres, qui permettent d'imaginer des trajectoires d'évolutions possibles de systèmes humains et environnementaux combinés (Swart et al., 2004). Par contraste, un scenario « partiel » porte sur une approche partielle de l'évolution du système, qui adopte un point de vue disciplinaire ou une entrée particulière.

2. Construction des scenarios

L'atelier de construction des scenarios a été organisé sur 2 jours selon une méthode déjà testée dans le secteur élevage sur d'autres terrains (Duteurtre et al., 2018).

L'objectif était **d'élaborer 3 ou 4 scenarios contrastés à l'horizon 2040** permettant de mettre en débat les grands facteurs d'évolution, les impacts socio-économiques des différents scenarios, et de discuter des implications stratégiques et politiques.

La méthode a reposé sur la construction d'hypothèses relatives à 3 grands domaines ou « composantes » conditionnant l'évolution de la contribution des systèmes d'élevage mobiles à l'économie régionale: (i) la demande en produits animaux ; (ii) l'organisation du commerce, et (iii) les formes d'élevage.

Sur chacun de ces 3 composantes, les principales « variables » ont été listées, et des hypothèses ont été formulées pour caractériser les évolutions et imaginer des scenarios d'avenir « plausibles ».

Les variables considérées pour chaque composante sont listées dans le tableau ci-dessous :

COMPOSANTES	VARIABLES
Evolution de la demande	- Démographie - Taille des villes / population urbaine - Evolution des régimes alimentaires / Modalité de la transition nutritionnelle - Comportements alimentaires des ménages - Restauration hors foyer - Concurrences et substitutions entre produits - Impact des prix relatifs des produits et des qualités
Organisation du commerce	- Organisation des chaines de valeur : logistique, distribution / approvisionnement informel - Interaction ville-campagne (mobilités, échanges alimentaires, flux monétaires…) - Modes de distribution des produits alimentaires (grde distribution, marchés, restaurants) - Types de produits distribués - Réglementations publiques, standards volontaires - Stratégies et investissements privées - Politiques commerciales et sectorielles, taxation..
Les différentes formes d'élevage	- Modes de production et modes d'élevage - Accès aux ressources productives - Usages de l'espace - concurrences foncières (artificialisation ; espaces naturels ; esp. agricoles) - Ressources naturelles (sol, eau, biodiversité) – - Spécialisation / diversification des élevages - Types de produits issus de ces modes d'élevage

Sur la base des hypothèses formulées pour chacun des 3 composantes, **des « scenarios » ont été proposés** pour mettre en cohérence les hypothèses les unes avec les autres. Ainsi, chaque scenario a résulté de la mise en relation d'une ou plusieurs hypothèses issues de chacune de composantes.

Ce travail de synthèse a abouti à la description de 4 scenarios contrastés qui ont ensuite été discutés. Pour chaque scenario les discussions ont porté sur les implications politique, et sur leur impact sur les systèmes d'élevage mobiles.

3. Déroulement de l'atelier

Cet atelier a réuni différentes personnes ressources choisies pour leur expertise sur le sujet, et dans un souci de garantir une diversité de profils et de domaines d'expertises. Afin de valoriser l'important travail de bilan réalisé au cours des **4èmes Entretiens Techniques du PRAPS (ETP4)** qui se sont tenus du 19 au 22 octobre 2020, plusieurs personnes ressources ayant participé à cet évènement ont été identifiées.

L'atelier a été animé par Guillaume Duteurtre et Christian Corniaux (CIRAD) avec l'appui technique de l'IRAM. En plus des 2 modérateurs, 10 participants ont été invités à participer à cet atelier. Il s'agissait soit d'experts reconnus pour leur connaissance sur l'économie pastorale en Afrique de l'Ouest, soit de professionnels du secteur.

Voir la liste des participants ci-dessous

La première séance de l'atelier a porté la construction d'hypothèses sur « la demande en produits pastoraux ». Une première présentation de C. Corniaux a exposé les grandes tendances d'évolution de la consommation. Puis des discussions ouvertes ont permis d'identifier des variables motrices, et de formuler plusieurs hypothèses. Cette séance a durée 1heure ½.

La seconde séance a porté sur la construction d'hypothèses sur « l'organisation du commerce », et s'est déroulé selon le même schéma.

La troisième séance a été consacrée à la construction d'hypothèses sur « les formes d'élevage en concurrence ». Là aussi, une première présentation rapide a permis d'exposer les grandes évolutions des formes d'élevage, puis des discussions ouvertes ont permis d'identifier des variables motrices, et de formuler plusieurs hypothèses.

Enfin, une séance de synthèse a permis de compiler l'ensemble des hypothèses et de construire sur ces bases des scenarios sur « l'économie pastorale ». Cette séance a abouti à la formulation de 4 scenarios contrastés qui ont été débattus.

4. Liste des participants à l'atelier des 1er et 2 septembre 2020

- Hindatou AMADOU (APESS)
- Ali BEIGOU (Syndicat National des Commerçants, Eleveurs et Convoyeur de Bétail du Tchad)
- Somda BEORE (RECOPA)
- Bernard BONNET (IRAM)
- Christian CORNIAUX (CIRAD), modérateur
- Arouna DIAW (Laiterie du Berger)
- Guillaume DUTEURTRE (CIRAD), modérateur
- Cheikh LY (Consultant associé IPAR)
- Boubacar MAIGA (RECOPA Est)
- Pidemnéwé PATO (point focal transhumance, Ministère Elevage Togo)
- Bio Goura SOULE (IRAM, assistant technique auprès de la CEDEAO)
- Abdrahmane WANE (CIRAD)
- Thijs WISSINK (IRAM)

Détails des participations aux différentes sessions :

Participants à la Session 1 (hypothèses relatives à la Demande) : Hindatou Amadou, Somda Beore (RECOPA), Ali Beigou, Bernard Bonnet, Christian Corniaux (modérateur), Guillaume Duteurtre (modérateur), Arouna Diaw, Cheikh Ly, Benoit Issac Ouedraogo, Pidemnéwé Steeve Pato, Bio Goura Soule, Thijs Wissink.

Participants à la Session 2 (hypothèses sur l'évolution du commerce) : Christian Corniaux (modérateur), Guillaume Duteurtre (modérateur), Thijs Wissink, Bernard Bonnet, Cheikh Ly, Ali Beigou, Arouna Diaw, Somda Beore (RECOPA), Benoit Issac Ouedraogo, Pidemnéwé Steeve Pato, Bio Goura Soule, Hindatou Amadou.